Animation et capitalisation du réseau des espaces valléens à l'échelle du massif des Alpes (2018-2020)

CGET – commissariat de massif des Alpes

Journée de réflexion et de partage d'expériences

Espaces Valléens 2019

Jeudi 4 avril 2019 à Ancelle (05)

Financé par :

Animé par :

LES MOTS D'ACCUEIL 3
Patrick RICOU 3
Chantal EYMEOUD 4
Fabrice PANNEKOUCKE 5
Agnès CHAVANON 7
PRESENTATION DU RESEAU ESPACES VALLEENS 9
LES ATELIERS THEMATIQUES 11
Itinérance 11
Activités de pleine nature 18
Mobilité durable 24
Gouvernance 29
DEBAT PROSPECTIF SUR LA SUITE DU DISPOSITIF ESPACES VALLEENS 33
LA SUITE DU PROGRAMME DES ESPACES VALLEENS… 37
CLOTURE DE LA JOURNEE 38
Philippe MATHERON 38
RETOURS EN IMAGES 40
L'EVALUATION DE LA RENCONTRE 41
LISTE DES PARTICIPANTS 43

Cette journée a permis de réunir 100 personnes pour échanger autour du programme Espaces Valléens et réfléchir à la suite.

Nous remercions l'Espace Valléen du Champsaur Valgaudemar pour son accueil, l'ensemble des chefs de projet Espaces Valléens et des chargés de mission des régions Sud et AuRA pour la mobilisation autour de cette journée.

Nous remercions également les élus et directeurs de structures d'avoir pris ce temps important malgré la distance et les intempéries pour venir nous rejoindre et s'investir dans les échanges pour faire vivre le dispositif Espaces Valléens

***

Le comité de suivi : Marie-Claude Peisey-Delclos (CGET-Commissariat de massif), Cécile Feyeux (Région AuRA), Sandrine Guillé et Nils Ginestou (Région Sud), Catherine Balestra (Espace valléen PNR de Chartreuse) et Jean-Noël Baudin (Espace Valléen PNR Luberon-Lure)

L'équipe AMO : Gaëlle Le Bloa et Emmanuelle Pascual (Génope) & Pierre Alland et Aude Labbe (Alpa Conseil)

LES MOTS D'ACCUEIL

Patrick RICOU

Président de l'Office de Tourisme Champsaur Valgaudemar

M. Ricou a remercié les élus régionaux Mme Eyméoud et M. Pannekoucke, ainsi que Mme Chavanon pour leur présence dans le Champsaur Valgaudemar.

Il a remercié également les élus des territoires de s'être mobilisés ainsi que l'ensemble des participants venus nombreux jusqu'à Ancelle malgré la neige

M. Ricou a présenté le territoire Champsaur Valgaudemar comme un territoire qui joue la carte de la complémentarité entre les différentes stations et les investissements réalisés avec une organisation touristique présentant :

- 2 entités sur le territoire : l'Office du Tourisme du Champsaur Valgaudemar et l'Office du Tourisme d'Orcières
- Un accueil touristique structuré autour des enfants et de la famille avec des centres de vacances et une volonté de développer le tourisme familial

Il a évoqué la mise en chantiers de projets de développement pour le territoire :

- Stratégie de marques autour du digital (stratégie de communication)
- Agriculture avec une stratégie autour des produits locaux

En fin, il a rappelé que le programme Espaces Valléens permet de mobiliser des moyens pour mettre en œuvre ces chantiers et évoqué les investissements réalisés dans le cadre du Contrat station (dispositif en cours sur la période 2016-2020 pour les stations de ski, qui dispose d'un volet de confortement de l'activité ski mais aussi d'un volet diversification des activités touristiques).

Chantal EYMEOUD

Vice-Présidente de la Région Sud, élue référente Espaces Valléens

Mme Eyméoud a rappelé les enjeux et les objectifs du dispositif Espaces Valléens. Elle est également revenue sur le processus de sélection des territoires et a mis en avant le rôle primordial que joue les animateurs et chefs de projet Espaces Valléens dans cette expérimentation.

Enjeux et objectifs du dispositif

Les territoires du Massif Alpin doivent, aujourd'hui, faire face à trois enjeux qui se sont imposés progressivement comme prioritaires au cours des deux dernières décennies.

- la fragilité des ressources naturelles qui créaient l'obligation d'une gestion raisonnée ;
- le dérèglement climatique qui oblige à adapter la stratégie du secteur touristique et de repenser la gestion du cadre de vie au service de tous les habitants ;
- les évolutions du cadre institutionnel qui impliquent des structures territoriales plus larges, des modes de coopération plus intégrés, pour piloter des politiques publiques dans les territoires enclavés et à faible densité.

Répondre à ces enjeux est un défi et une obligation. Mais ces réponses doivent être pragmatiques et innovantes :

- Pragmatiques : inscrites dans la réalité des dynamiques économiques et sociales de nos territoires, puisque le modèle de développement des territoires, notamment en Région SUD est en cours de mutation.
- Innovantes : les réponses que doivent mobiliser les territoires du Massif Alpin doivent être expérimentales. Elles sont de nouvelles opportunités afin de créer ensemble de la valeur économique en combinant leur fonction de pôle de nature et de valorisation du patrimoine culturel qui leur est commun. Les difficultés d'accès des territoires reculés aux nouvelles mobilités et services, en particulier via l'économie numérique, sont à traiter sans attendre, ainsi que le déséquilibre croissant entre TPE locales et grands acteurs économiques extérieurs.

Ces enjeux partagés justifient la participation active de la Région aux Programmes POIA et CIMA au côté de la Région AuRA et de l'État. L'Espace Valléen est une concrétisation de ce processus de réflexion politique.

Diversification des offres et la différenciation des territoires

De nouvelles priorités ont été définies pour la période programmatique 2015-2020 : conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel des Alpes. Les nouveaux territoires, qui ne sont pas structurés autour d'une station de sports d'hiver, ont pu s'inscrire pour la première fois pleinement dans la démarche. Il s'agit bien de valoriser les potentialités culturelles et naturelles du Massif des Alpes, dans une logique de développement économique, social et de diversification de l'offre touristique :

- activités de pleine nature, bien-être et ressourcement,
- découverte du territoire et de ses savoir-faire,

- valorisation des sites remarquables, des hébergements montagnards dont les refuges,
- des aménités, de son histoire, en lien avec les ressources agricoles, paysagères, ...).

Pour mémoire, tous les territoires espaces valléens ont dû travailler à l'élaboration d'une stratégie de développement touristique, accompagné d'un plan d'actions.

Ils ont été auditionnés et retenus pour former la nouvelle génération d'espaces valléens, par le comité interrégional de sélection.

Les 35 Espaces valléens des Alpes couvrent une grande partie du périmètre de Massif des Alpes. Ils sont riches de leurs diversités : gouvernances, clientèles touristiques, périmètres, spécificités, actions mises en place…

Mais ils restent des territoires de montagne confrontés à des difficultés similaires (liées à l'accès, la promotion, des services limités, des problèmes d'hébergement…). L'échange, le partage d'expériences ne peuvent qu'aider à trouver plus rapidement des solutions opérationnelles et le réseau des chefs de projet Espaces valléens a été mis en oeuvre dans cette optique.

Les chefs de projets Espaces Valléens

Dans la démarche espace valléen, une des clés de réussite repose effectivement sur le travail du chef de projet.

Ce poste n'est pas facile : à l'interface entre les financeurs, les élus, les socio-professionnels et les acteurs du territoire.

Mais c'est la cheville ouvrière du dispositif. Les chefs de projets Espaces valléens sont des personnes engagées sur les territoires qui accompagnent les porteurs de projet et aident à la réflexion des projets.

Grâce à leur expérience et leur réseau, ils peuvent construire avec les territoires des opérations structurantes. Accompagnant leur mise en œuvre, trouvant des solutions aux côtés des porteurs de projet, jusqu'à leur évaluation, ils animent la démarche de développement touristique, faisant le lien entre les offices de tourisme du territoire une convergence vers une même destination.

Ils assurent le bon fonctionnement de la gouvernance de l'Espace Valléen par l'animation et l'organisation des comités techniques, des comités de pilotage et sont les interlocuteurs privilégiés des partenaires financiers de la démarche et des projets.

Je voulais profiter de cette journée pour les remercier de leur implication sur le développement.

Fabrice PANNEKOUCKE

Conseiller délégué aux vallées de montagne, élu référent Espaces Valléens

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

M. Pannekoucke a rappelé la force d'une gouvernance à l'échelle d'un territoire de vie ainsi que l'importance de mener une évaluation de qualité afin de réaliser concrètement les plus-values du programme pour les territoires car c'est sur ces bases que se réfléchira la prochaine génération d'Espaces Valléens.

La gouvernance

Travailler à la diversification de l'offre touristique en montagne nécessite de dépasser la stricte échelle de la station pour travailler à l'échelle de leur territoire d'ancrage ; il est envisagé le développement touristique à l'échelle d'un territoire de projet et non plus à l'échelle du seul pôle concentrant les activités touristiques.

De fait, la question de la gouvernance et de l'organisation touristique autour de l'affirmation de l'enjeu de diversification constitue un enjeu clé, tant au stade de l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions que de l'animation tout au long de la démarche.

Ce qui suppose l'existence d'instances de pilotage qui ne sont pas de simples chambres d'enregistrement en charge du suivi administratif et financier du programme mais bien des lieux de mobilisation pérenne des acteurs de la stratégie, qui partagent un socle commun.

L'évaluation

Au-delà de justifier de l'usage des fonds et de rendre compte du programme auprès des élus et des acteurs, il est important que les territoires Espaces Valléens s'attachent, par l'évaluation, à appréhender au mieux le bénéfice des stratégies Espaces Valléens à l'œuvre pour le territoire.

Ce travail d'évaluation permet une mise en perspective de la plus-value pour le territoire en répondant, par exemple, aux questions suivantes :

- A-t-il contribué à créer de l'emploi et à augmenter les retombées économiques ?
- A-t-il permis aux acteurs de travailler plus efficacement (infrastructure, réseau, communication, image) ?
- A-t-il permis d'atteindre la satisfaction du client et par là même à créer du flux, de l'économie, de la notoriété… ?

Pour cela, il convient d'insister auprès des territoires sur la nécessité de se doter d'indicateurs simples et lisibles, opérationnels, accessibles et fiables.

Le partenariat de massif a bien saisi la difficulté pour les territoires de structurer et déployer une démarche d'évaluation permettant d'identification des plus-values d'une stratégie touristique « 4 saisons » et ses conditions de réussite pour le territoire.

Nous avons mobilisé l'AMO Génope-Alpa Conseil sur cette question majeure et l'outillage proposé à cette fin sera présenté dans l'après midi avec l'expérimentation Aqua Terra par Alpes Provence Agglomération.

Perspectives post programme 2015-2020

La question de l'évaluation nous amènera naturellement à aborder les perspectives post programme

L'année 2019 est l'année de l'analyse du programme partenarial, de la réflexion prospective ainsi que de la co-construction de la prochaine génération des « Espaces Valléens ».

Cette réflexion se nourrira de l'évaluation à mi-parcours attendue des territoires (d'où l'importance d'une démarche d'évaluation structurée et outillée des Espaces Valléens).

Nous attendons également des Élus qu'ils puissent s'exprimer au cours de cette journée sur leurs besoins et leur vision prospective du développement de leur territoire, dans un esprit de co-responsabilité, pour amener les territoires vers plus de différenciation, vers de nouvelles formes de tourisme et ainsi contribuer à une offre touristique diversifiée du massif alpin.

Agnès CHAVANON

Secrétaire générale de la préfecture des Hautes Alpes, représentant Mme Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète des Hautes-Alpes, déléguée du préfet coordonnateur du massif des Alpes

Mme Chavanon a souligné la valeur ajoutée de la démarche Espaces Valléens, une démarche collégiale Etat-Régions au service de la mise en valeur des différents territoires alpins. Elle a également présenté les chiffres clés du bilan d'étape réalisé et les enjeux de la journée.

Les avantages du programme « espaces valléens » :

Le programme Espaces Valléens couvre la quasi-totalité du massif (80%) et tous les « territoires stratégiques », aussi bien des Alpes centrales et leurs grandes stations de montagne que les pré-Alpes et les vallées d'accès. Il encourage un développement touristique toute saison à partir de la singularité de chaque territoire de destination, de la valorisation et la préservation des patrimoines tant naturels que culturels.

C'est une démarche issue du terrain et par les acteurs qui en sont responsables. L'État et les Régions viennent en appui et en conseil mais ne dictent pas la stratégie.

Sa réelle valeur ajoutée par rapport aux démarches isolées ou par entrée thématique tient au fait que le périmètre et le concept obligent à réfléchir collectivement et globalement, en prenant en compte les différents publics « cibles », en étant réaliste et pragmatique quant aux moyens et capacité à agir.

C'est également un levier concret pour l'attractivité de ces territoires et donc pour le développement économique, pour l'emploi, le maintien des populations, des services.

Cette démarche de développement éco-touristique s'appuie sur une mobilisation partenariale, d'une part de l'État par le commissariat de massif, pour l'animation globale, et les préfectures et sous-préfectures mobilisées, et d'autre part des deux Régions, avec leur « service montagne » notamment et la gestion du FEDER POIA assuré par la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Soulignons par ailleurs l'engagement des Départements.

Cette politique partenariale est unique en France au sein des massifs de montagne. Cette bonne pratique qui permet d'optimiser et de conforter l'appui aux territoires à l'échelle du massif est pris en exemple au plan national.

Les premiers éléments d'analyse du bilan « à mi-parcours » (2015-2018) :

367 projets/actions ont été engagés depuis 2015, dont plus d'une centaine sont achevés.

Ces investissements en équipements, lieux, parcours, services et promotion représentent 56 M€ de financement (au 31 décembre 2018) :

- Les cofinanceurs publics (État, Régions, FEDER, Départements, Agences) représentent 30,7M€ (dont 8M€ de l'Etat/FNADT), soit 55% du budget global.

- ➢ Pour 1€ investit par la collectivité ou l'acteur du territoire porteur de l'action, 1,20€ de contrepartie publique sont apportés en cofinancement. On voit l'effet levier du dispositif pour le territoire.

- La « diversification touristique » représente 60% des opérations engagées et 67% des moyens financiers engagés. Parmi les différentes actions comprises sous cette appellation, 30% relèvent de la valorisation du patrimoine et 20% du tourisme sportif doux.

Ces bons résultats sont d'abord à mettre au crédit de l'engagement des élus locaux, des acteurs touristiques et des chefs de projets des espaces valléens à l'échelle de leur bassin touristique qui comprend souvent plusieurs EPCI.

Au service des élus et en appui des responsables des collectivités, les chef.fe.s de projet permettent de fédérer les initiatives et de monter les dossiers, d'organiser les instances et de valoriser les actions. C'est une ingénierie humaine indispensable et qui démontre l'intérêt de ce type de poste pour traiter des programmes par nature multi-partenariaux et souvent complexes.

C'est pourquoi, pour ne pas les laisser « isolés » entre eux, une animation des 35 territoires est opérationnelle depuis février 2018 et ce jusqu'en 2020. Elle est déterminante pour conforter la dynamique locale, créer du réseau, partager les clefs de réussites comme avoir des retours d'expérience sur les difficultés rencontrées, apporter des outils et des bonnes pratiques.

La rencontre de ce jour et le programme proposé en est un exemple. Elle réunit les élus et les gestionnaires/acteurs des contrats dans une logique de mise en partage.

Cette journée est consacrée à un travail en atelier et à une réflexion quant à la poursuite et aux évolutions souhaitables de la démarche.

La matinée est consacrée à un temps de partage d'expérience. 4 thématiques sont retenues :

- L'itinérance
- Les activités de pleine nature
- La mobilité durable
- La gouvernance des acteurs du tourisme

Le temps de restitution des travaux devra permettre d'identifier les plus-values d'une stratégie touristique « 4 saisons » et ses conditions de réussite pour le territoire.

L'ensemble de l'expression des besoins issue de cette journée et un temps de réflexion collective dédié à la suite du programme « espace valléen », doivent permettre de nourrir la réflexion post 2020.

L'année 2019 est donc cruciale pour l'analyse du programme et la réflexion prospective en vue de la co-construction de la prochaine génération de la démarche des « espaces valléens » qui participe de la cohésion de nos territoires de montagne et de leur attractivité !

PRESENTATION DU RESEAU ESPACES VALLEENS

Introduction mise en dynamique par Catherine Balestra, chef de projet Espace valléen PNR de Chartreuse et Gaëlle Le Bloa, médiatrice de l'agence Génope ont présenté à deux voix la dynamique de réseau engagée depuis 2018 auprès des Espaces Valléens :

La mission d'Animation et capitalisation du réseau Espaces Valléen, c'est :

Un comité de suivi :

- Marie-Claude Peisey-Delclos (CGET-Commissariat de massif) – maître d'ouvrage de la mission
- Cécile Feyeux (Région AuRA),
- Sandrine Guillé et Nils Ginestou (Région Sud)
- Catherine Balestra (Espace valléen PNR de Chartreuse)
- Jean-Noël Baudin (Espace Valléen PNR Luberon-Lure)

Une équipe AMO :

- Gaëlle Le Bloa et Emmanuelle Pascual de Génope
- Pierre Alland et Aude Labbe d'Alpa Conseil

Les chefs de projets des 35 Espaces Valléens :

Séminaire des 15 & 16 octobre 2018 à Annot (04)

Les actions du réseau :

Les séminaires : L'animation du réseau organise deux séminaires par an répartis sur les deux Régions. Ces rencontres sont basées sur le partage d'expériences et la capitalisation avec des méthodes participatives innovantes. En 2018, ces séminaires ont eu lieu :

- Les 4 & 5 juin 2018 à Saint-Hugues de Chartreuse -EV PNR de Chartreuse
- Les 15 & 16 octobre à Annot (04) – EV Alpes-Provence-Verdon

La plateforme de capitalisation : Un outil de partage en ligne a également été créé pour travailler ensemble à distance, mutualiser des supports, faciliter la communication avec un espace Forum.

www.reseau-espaces-valleens.fr

Les groupes thématiques : Les chargés de mission et partenaires espaces valléens se sont beaucoup impliqués dans ces travaux du réseau. 5 groupes de travail ont été créé sur des sujets identifiés comme prioritaires :

- Stations
- Itinérance
- Lisibilité des fonds et des dispositifs financiers
- Actualisation du programme Espaces Valléens
- Technique d'animation

Ces groupes de travail sont piloté pas des référents chargés de projet et co-animé par les experts du bureau d'étude. Chaque groupe est composé de 4 à 12 chargés de mission qui travaillent ensemble, à distance.

Ce dispositif de co-construction a permis de créer de nombreux outils : annuaire de l'itinérance, carte mentale des financements, Memento de l'animateur, plaquette Retour d'expériences sur la programmation 2015-2020 (distribuée lors de cette journée).

L'ensemble de ces outils sont capitalisés sur la plateforme collaborative.

Une expertise sur l'évaluation avec Aude Labbe d'Alpa Conseil.

Itinérance

La nécessaire promotion d'une nouvelle offre touristique structurante

Les participants :

FEYEUX	Cécile	Région AuRA
FRITZ	Louise	Communauté de communes Maurienne Galibier
GUIMBERT	Gérard	Commune de L'Argentière-La Bessée
KEILTY	Delphine	Préfecture des Hautes-Alpes
LABBE	Aude	Alpa Conseil
LAGARDE	Sophie	Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
LARDY	Sandra	Communauté de communes du Haut-Chablais
LUCAS	Valérie	Espace Belledonne
PELEGRIN	Gilbert	Parc naturel régional du Verdon
MONET	Régine	Région AuRA
NAVIZET	Pierrick	Parc National des Écrins
PHESO	Laurine	Communauté de communes Sisteronais Buëch
PINEL	Claire	Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards
PLAGNOL	Sandrine	Service Montagne Maison de la Région des Hautes Alpes
ROCHEBLAVE	Mathieu	Parc naturel régional du Vercors
TIBERGHIEN	Benoit	Parc naturel régional du Massif des Bauges
MAGEN	Mathias	Parc National des Écrins
JOFFERAND	Jean-Yves	Mairie de St-Martin d'Uriage

Préambule : définition et cadrage des enjeux de l'atelier à partir de l'expérience de deux pratiquants, le premier expert de l'itinérance, le second amateur éclairé !

Les points mis en lumière :

- Ce qu'ils recherchent en partant en séjour itinérant : des paysages et des lieux remarquables, des itinéraires accessibles (« comment j'arrive sur mon lieu de départ ? »), des itinéraires sécurisés et en adéquation avec la pratique ;
- Ce qu'ils attendent d'une itinérance : l'immersion et le retour aux sources, la liberté et la diversité des ambiances paysagères traversées ;
- Ce qui leur déplait : s'il y a trop de routes, le manque de cohérence entre ce qui est proposé (la promesse) et la réalité du terrain, la monotonie de l'itinéraire.

Retour sur les expériences présentées

Tour des Refuges en Valgaudemar et Grand Tour des Ecrins, une cohérente d'actions entre Espace Valléen et Parc national avec Magali Chabot et Pierrick Navizet

Les points mis en lumière :

- L'itinérance, une destination en soi : il est rappelé en préambule de ne pas oublier que le parcours constitue la destination et exige une démarche immersive. Le Parc National des Ecrins édite, d'ailleurs, une série de supports dédiés aux différentes itinérances disponibles sous forme de collection ; cet effet « collection » est très apprécié par le public, qui pratique plusieurs itinérances.

- L'animation du réseau des acteurs : un des enjeux au démarrage du projet du « Tour des Refuges en Valgaudemar » a été de bâtir une relation de confiance avec l'ensemble des acteurs, et notamment les refuges (ceux-ci avaient de prime abord des réserves à confier la commercialisation de leur établissement à l'Office de tourisme – peur de perdre la main ou que leur produit soit « mal vendu »). Un travail d'un an de concertation avec l'ensemble des parties prenantes a été conduit.
- Le Parc National des Ecrins conduit chaque année une enquête de conjoncture auprès des hébergeurs afin de suivre l'évolution du produit et la satisfaction des parties prenantes. A titre d'information, en 2015, 12% des hébergeurs disaient avoir constaté une augmentation de leur fréquentation ; à la fin du programme, 40% effectuaient ce constat.
- Des retombées en amont et en aval : si une itinérance génère des retombées sur le parcours, elle en génère également en amont (avant le départ) et en aval (au retour) via des nuitées dans des hébergements de la Vallée.

- La commercialisation, un nécessaire travail en profondeur en amont :
  - Dans le cadre de la mise en place de la commercialisation d'une itinérance, un travail important est à conduire pour, techniquement, veiller à la compatibilité des produits mais également faciliter l'appropriation de l'offre et des outils par les acteurs.
  - Par ailleurs, la mise en place d'une vente en ligne exige de poser la gouvernance (qui s'occupe de quoi ?) avec notamment la gestion indispensable de la hotline.
  -

GR de Pays Les Tours du Verdon : retour sur la création d'un réseau de boucles en itinérance à la découverte du territoire avec Luc Courtil

Les points mis en lumière :

- L'itinérance, une question transversale et intégrée : la question de l'itinérance est intégrée dans la problématique plus large de la mobilité au sein du territoire, question au cœur de la stratégie du Parc naturel régional du Verdon (réflexion sur les accès et la circulation au sein du territoire avec l'élaboration d'un schéma de mobilité touristique ; réflexion sur la mobilité interne avec la définition d'aménagements favorisant les déplacements doux ; mise en place d'animations spécifiques, comme par exemple les sorties sans voiture ; création d'un tour du Verdon à vélo).

- Un objectif clair, affiché et assumé : dans le cas du PNR Verdon, la création d'un réseau d'itinérances avait pour objectif de désengorger les itinéraires actuellement saturés et de mieux répartir les flux. Pour d'autres territoires, l'objectif est inverse : l'itinérance a pour objectif de créer du flux, en mettant en avant les pépites du territoire, les sites vitrines.
- Une cohérence globale à l'échelle du territoire : le développement d'un réseau à l'échelle du PNR Verdon a exigé la mise en cohérence générale de la signalétique à l'échelle des itinéraires (base indispensable) ;
- La spécification des itinéraires sur la base de l'ADN des territoires : un travail important a également été conduit sur la création d'une collection d'itinérances. La question de l'identité des itinéraires (et de leur différenciation) a été posée et actée comme importante à prendre en compte pour proposer une expérience immersive et « unique » car ancrée dans l'ADN du territoire traversé. L'itinéraire doit favoriser et encourager la découverte des patrimoines du territoire (patrimoine naturel, culturel et humain, via des rencontres).
- Un temps dédié à l'inauguration, une vraie valeur ajoutée : une inauguration des itinéraires est organisée à chaque nouvelle ouverture. Ce temps rencontre un vif succès à chaque édition. Il permet à chacun de s'approprier le projet et de fédérer les parties prenantes (aménageurs <> associations <> usagers).

Au fil de la Bourne : Création d'un itinéraire de valorisation des patrimoines avec Mathieu Rocheblave

Les points mis en lumière :

- Le projet : le territoire dispose d'un réseau d'itinéraires éprouvé. Il cherche aujourd'hui à développer son offre sur deux produits clairement différenciés et apportant une vraie valeur ajoutée à l'existant :

- Développement d'un programme de création des routes remarquables du Vercors (intégration des routes remarquables dans l'offre d'itinérance afin de développer une itinérance irriguant l'ensemble du territoire et à périmètre élargi) > un projet identitaire venant compléter l'offre et l'image du Vercors.
- Au fil de la Bourne : un projet visant à compléter l'offre existante avec la création d'un itinéraire à l'insertion paysagère et patrimoniale plus forte, via l'insertion d'outils de médiation et de mise en scène in situ. L'itinéraire mettra, notamment, en valeur les points remarquables avec des œuvres artistiques.

Pour en savoir plus, le PNR a créé un film visionnable en suivant le lien : https://vimeo.com/299877368

- **Les freins ou difficultés rencontrés** :
  - Projet au fil de la Bourne : un des principaux freins touchait à la gestion des risques naturels et à la question de la responsabilité.
  - Projet « routes remarquables » : un des enjeux résidait dans la construction d'un discours commun avec les services de gestion des routes, qui, de part leur fonction, ont une vision très sécuritaire de l'équipement et une approche en faveur de la valorisation plus limitée.
  - Il est également rappelé la difficulté, parfois, de mobiliser les hébergeurs dans le processus de commercialisation d'une itinérance, notamment lorsqu'ils accueillent de la clientèle en séjour (quid d'un allotement dédié à l'itinérance ?)
- **L'itinérance, une approche intégrative obligatoire** : l'itinérance est un sujet complexe, car elle maille beaucoup d'aspects en termes d'aménagement du territoire mais également en termes de marketing. A noter, sur le territoire du Parc Naturel Régional du Vercors, la marque Inspiration Vercors permet d'interfacer les acteurs de la promotion et de la construction de l'offre.

Retour en synergie sur le travail conduit par le groupe itinérance du Réseau des animateurs Espaces Valléens et focus sur Voyage dans les Alpes

Les points mis en lumière : deux outils ont été créés au sein du groupe itinérance

- Le **guide des bonnes pratiques** : il s'agit d'un recueil d'expériences d'itinérances bâties au sein des territoires afin de servir d'exemples, d'inspirations pour les chefs de projet Espaces Valléens. Plusieurs chapitres sont intégrés afin de décrire l'expérience : description de l'itinéraire, les services proposés, le pilotage et la communication en place. A ce jour, 14 expériences sont référencées, sur le Massif Alpin mais pas que !
- Le **guide de l'itinérance** pour aiguiller le chef de projet dans les différentes étapes de conception de son projet. Prenant appui sur l'ensemble des guides et référentiels existants, ce guide vise à référencer les questions à se poser, des petits conseils pratiques ou des préconisations à partir d'expériences vécues par le groupe itinérance.

Synthèse des échanges

Quatre conclusions ont été émises par le groupe :

- La nécessité de reconnaître l'itinérance comme un secteur transversal et faisant appel à une multitude de services et de compétences ;
- La nécessité de penser, de concevoir et de gérer l'itinérance comme un produit touristique, une destination touristique à part entière ;
- La nécessité d'animer le réseau des acteurs intervenant sur le projet (cohésion, confiance et professionnalisation) ;
- La nécessité de créer un produit à l'identité forte, un produit ancré dans le territoire traversé, donnant à en découvrir l'esprit et l'histoire.

Les retombées locales de ces expériences (plus-values)

Quatre types de retombées ont été identifiées au cours des débats :

- Les retombées sur la fréquentation du territoire – l'itinérance permet de :
    - Attirer et de conquérir de nouvelles clientèles (parfois non imaginées), de diversifier la clientèle
    - Elargir la saisonnalité de la destination, avec une fréquentation sur les ailes de saison
    - Mieux répartir les flux (de la gestion des sites saturés >< la création de flux vers pépites cachées, des lieux/sites vitrines remarquables)
- Les retombées économiques liée à l'itinérance, avec des retombées à la fois :
    - Dans le tissu local et les actifs touristiques
    - Dans d'autres secteurs (notamment via la mise en valeur des produits locaux, etc.)
    - En amont et en aval du séjour itinérant
- Les retombées en termes de notoriété, avec la création de véritables produits vitrines pour la destination
- Les retombées sur la dynamique locale, via la structuration des acteurs, l'animation du réseau et la professionnalisation des différentes parties prenantes.

Les leviers de développement de ces types d'initiatives

Les facteurs de réussite identifiés par les participants pour qu'une offre devienne structurante sont :

Synthèse des leviers :

- La **gouvernance du projet** a été identifiée comme une des clés de réussite du projet afin de :
    - Gérer de manière pérenne le projet et assurer sa cohérence globale ; cela recouvre également la question des moyens pour gérer et animer le projet, à anticiper dès la phase de création ;
    - Coordonner et fédérer les acteurs intervenant sur toutes les composantes du produit (mise en marché, services proposés in situ, etc.), afin de garantir la qualité du produit ;
    - Animer le réseau des prestataires, avec comme objectif premier la création d'une **relation de confiance** entre les différentes parties prenantes.
    - Bien garder à l'esprit qu'un projet itinérant mobilise une multitude de services et de compétences. Cette dimension **transversale** est à intégrer de manière générique dans la vie du projet.
- La **qualité des prestations/services** mais également la qualité de l'accueil. La professionnalisation des acteurs a été abordée mais également la nécessité de créer un discours commun et homogène.
- La **qualité du parcours**, la qualité des paysages traversés (l'effet waouh) et leur diversité mais également les attraits et la valorisation des patrimoines existants.
- Assurer la **visibilité du produit** et garantir l'accès à l'ensemble de l'information. Il a notamment été évoqué l'optimisation de la visibilité des informations liées à l'accessibilité d'un parcours (informations sur les transports disponibles pour se rendre au départ, notamment sans voiture).
- L'usager souhaite être immergé dans une **expérience** spécifique et particulière. Un des facteurs de réussite réside ainsi dans l'expérience qui est donnée à vivre.

Focus sur les réflexions conduites, ayant permis d'alimenter la synthèse : les participants ont été amenés à s'exprimer sur deux aspects complémentaires :

1) Quelles sont les qualités indispensables d'une itinérance ?
2) Quel est l'élément qui fait la différence ?

Les qualités indispensables d'une bonne itinérance

Quel est l'élément qui fait la différence ?

Dans les qualités indispensables d'une itinérance, ont été identifiées :

- La **qualité des paysages** et des lieux traversés (diversité des ambiances, beauté des paysages, qualité environnementale, attrait et richesse du patrimoine naturel et culturel). Elle est garante de la qualité de l'expérience proposée aux visiteurs.

- Les **services**. La notion de services recouvre l'ensemble des prestations proposées sur le parcours (hébergement, restauration, loueurs/réparateurs, petits commerces, transport, services de bagage, information délivrée, etc.). Concernant l'hébergement, il est nécessaire de proposer des hébergements à la nuitée avec l'enjeu en termes de commercialisation de pouvoir bloquer l'allotement nécessaire auprès des hébergeurs.

- La **qualité de la gestion** du parcours (signalétique et balisage, gestion de l'information in situ et en direct, structuration des acteurs, etc.)

- La création d'une **identité** forte et différenciante.

Activités de pleine nature

Une stratégie de pôles d'activités

Les participants :

FORTOUL	Amandine	Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance
ALIBERT	Fanny	Communauté de communes Maurienne Galibier
BAILLY	Christian	Parc Naturel régional Massif des Bauges
BATON	Valérie	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar
DUPONT	Benjamin	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras
FRIEDERICH	Pierre	Commune d'Ancelle
GARCIA	Romain	Provence Alpes Agglomération
GUILLE	Sandrine	Région Provence Alpes Côte d'Azur
LUCAS	Valérie	Espace Belledonne
MALTERRE	Florent	Communauté de Communes de l'Oisans
MAZET	Julie	Communauté de Communes Buëch Dévoluy
MOLLIER	Philippe	Communauté d'agglomération Arlysère
MONFORT	Didier	Commune d'Ancelle
PLANCHE	Fanny	Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
PREVOT	Fred	Communauté de communes Champsaur Valgaudemar
RAFFORT	Solène	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise
TIBERGHIEN	Benoît	Parc Naturel régional Massif des Bauges
VASSALLO	Jean-Pierre	Commune de Tende/Communauté d'agglomération de la Riviera Française
VAUTRIN	Emilie	OT Hautes Terres Provence / CCSB

Présentation synthétique des expériences

Stratégie APN dans le Champsaur-Valgaudemar : Les activités de pleine nature (APN), une structuration pour répondre à la stratégie famille avec Frédéric PREVOST, coordinateur des APN depuis 25 ans sur le territoire, communauté de communes Champsaur Valgaudemar.

Les APN étaient déjà bien développées sur le territoire, mais en 2015, par le biais des discussions autour de la stratégie espace valléen, est née l'opportunité de faire travailler ensemble tous les acteurs de ce domaine. En 2015, un positionnement a rapidement émergé, ciblé sur le public famille et enfants, avec la nécessité de créer/adapter des pôles d'APN dédiés aux enfants. En fait, l'idée est venue du constat d'une baisse de la fréquentation touristique ; de plus, depuis plus de 20 ans, la clientèle du Champsaur Valgaudemar était plutôt des sportifs, des pratiquants d'APN.

Le projet porte donc sur :

- Randonnée famille/enfants : création d'une offre spécifique de parcours ludiques accessibles aux plus jeunes.
- VTT : le constat initial était qu'il n'y avait pas d'offre pour les enfants ; il a donc été prévu d'aménager d'une boucle courte et ludique (Cross country de 3 km au départ Pont du Fossé : bourg très fréquenté au centre de la vallée du Champsaur).
- Course d'orientation : Création de parcours permanents d'orientation et énigmes avec des cartes spécifiques.
- Verticalité : aménagement de blocs pour familles et enfants, avec équipements de toilettes sèches.

Dans la réflexion, a été intégrée l'installation de compteurs pour évaluer la fréquentation. De plus, une communication adaptée à ce public a été identifiée comme nécessaire. Le lancement des marchés pour la réalisation des aménagements est prévu pour 2019.

La mise en tourisme de l'offre n'est pas encore d'actualité, le projet n'étant pas encore mis en place ; un relais auprès des professionnels est envisagé.

Vertical'Sambuy : un projet d'aménagement de la station de la Sambuy pour conforter l'offre d'activités de pleine nature et familiale (parapente, escalade, via ferrata, luge…) avec Christian Bailly et Benoît Tiberghien du Parc Régional des Bauges

Toute petite station au cœur du Parc Naturel des Bauges, la station de la Sambuy s'est engagée dans une démarche de diversification depuis 1960. Développer l'activité sur une double saison hiver/été permettait de répondre à la nécessité de fidéliser et développer une clientèle. Son image est d'offrir : « une ambiance haute montagne dans de la moyenne montagne » : accès facile, activités pour tous, location de matériel et accompagnement sur place….

Aujourd'hui, la station – en gestion communale - est composée de 2 espaces :

- la zone basse ludique : luge sur rail, big aire bag… La première partie de la station a été aménagée, avec une luge d'été en 2011 (coût 1,1 M€ financé à 70% par le POIA 2007-2013).
- le sommet de la station : zone nature/verticale avec des aménagements via ferrata, rocher école d'escalade, décollage parapente, chalet d'accueil et location de matériel.

Cet espace autour de la verticalité répond également à un constat : la station est fréquentée par une clientèle des pays nordiques, qui ont très peu de connaissance de la montagne (culture, météo, alpinisme, escalade…). L'animation de la station est assurée par 2 accompagnateurs embauchés sur l'été.

Les remontées mécaniques (un télésiège) assurent l'accès au haut du domaine, et sont ouvertes 2,5 saisons : hiver, été et weekends et jours fériés en mai et juin.

Le modèle économique aujourd'hui s'appuie très clairement sur la saison estivale : depuis l'aménagement de la luge d'été en 2011, le chiffre d'affaires (CA) de la station a doublé et dépassé celui de l'hiver. Il a atteint 200 k€ l'été ; la notoriété de la station par la luge d'été booste aussi la fréquentation en hiver. Avec la relance des projets en partie haute depuis 2016, le CA progresse encore et atteint désormais 429 k€ l'été. Toutes les prestations sont vendues par la mairie en régie sur une carte magnétique unique. La moitié du CA repose sur la montée en télésiège.

Le site dispose d'un potentiel de clientèle exceptionnel avec les gros campings autour du lac d'Annecy (bord du lac à 30 min de la station, 20 km). De plus, une navette gratuite permet l'accès à la station, au Col de Tamié et au site de décollage de parapente.

Quelques freins ont été rencontrés dans la réalisation du projet :

- la cohabitation des touristes et bergers sur les alpages : un accueil et un accompagnement ont été mis en place à l'arrivée du télésiège pour réduire les risques de conflits d'usage (prévenir des comportements à avoir avec les patous, notamment).
- l'adaptation du projet initial, au regard des enjeux Natura2000 : l'abandon du projet de via cordata (initialement prévue) a été bien vécu par les élus car préserver le côté authentique était plus important ; cela n'a pas remis en cause le projet dans sa globalité.

L'appui du chef de projet espace valléen des Bauges a été capital dans la mise en place de ce projet. Une action du plan d'action reste à réaliser : le tour des Bauges en 4 jours par les Piémonts.

Cycling Lab Oisans : un projet global autour du cycle et ses activités à l'échelle d'un espace valléen avec Florent Malterre, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de l'Oisans

Le territoire de l'Oisans a bien identifié ses atouts :

- Paysages et APN
- 90 000 lits touristiques
- Le vélo : une activité leader avec des sites emblématiques : la Croix de Fer, le Galibier, l'Alpe d'Huez (1000 passages / jour, 90 000 / an en 2018) ; G2R la Mondiale y vient régulièrement faire des stages d'entrainement et de cohésion.

Au travers de la stratégie Espace Valléen, l'ambition a été de développer la filière « vélo » ; il s'agit de faire de l'Oisans la capitale du vélo de montagne, un terrain de jeux et d'innovation, de rencontres privilégiées entre professionnels et amateurs. Les familles comme les sportifs de haut niveau sont visés.
3 fiches actions sont donc dédiées au vélo (sur 12 au total) dans le plan d'action Espace Valléen de l'Oisans:

- Cycling Lab
- Voies vertes (compétence de la communauté de communes) : petites boucles de 6 à 20 km
- Communication autour du vélo

La Communauté de Communes de l'Oisans s'est orientée sur un projet de « living lab » sur le vélo (c'est-à-dire d'innovation par les usages), pour que les acteurs ne subissent pas le cyclotourisme mais se l'approprient.

Le projet de Cycling Labs va au-delà de la mise en place d'équipements pour la pratique et d'actions de communication ciblées. L'Oisans se positionne comme un territoire test pour la création/la recherche autours des solutions innovantes liées au vélo. Il existe une vraie volonté de passer au développement économique avec :
- de l'innovation des entreprises (situation proche de Grenoble)
- du B to B
- du B to C

Le Cycling Lab se traduit donc comme un cluster, avec la nécessité de définir/créer des partenariats. Aujourd'hui la démarche est dans une phase d'agrégation/de mise en place. Un peu plus de 70 partenariats ont été concrétisés, dont :

- 1 ambassadeur du territoire : Florian Jouanny (sportif tétraplégique)
- Specialized : vidéo sur leur site
- French Tech in the Alpes : start-up
- AG2R + Chambéry Cyclisme formation : stages pour capteurs de puissance sur les vélos
- Acteurs cylco de l'Oisans
- EDF
- ASO Tour de France
- Cluster Montagne
- Sporaltec
- Casemate : fab-lab Grenoble
- FFCT
- Isère Tourisme / OTs
- PN Ecrins : itinérance, voies vertes

…

L'objectif est de faire le lien avec le local et l'international pour créer une filière d'exception, permettre le développement d'entreprises locales et attirer des spécialistes de l'équipement/innovation vélo.

Le projet est évalué à 50 k€ ; il porte sur de l'animation (0.5 ETP) essentiellement.

Compte-rendu des échanges

Les échanges ont permis d'approfondir les connaissances de chacun sur les projets présentés et d'identifier les freins / leviers / points de vigilance / impact de ces projets. Plusieurs témoignages ont été apportés pour illustrer les points suivants.

L'expérience du Champsaur Valgaudemar a soulevé la nécessaire phase d'animation post réalisation des équipements, particulièrement pour les jeux de découverte (énigmes). La communauté de communes, en charge des aménagements, fait un peu d'animation à titre expérimental. Mais cela ne durera pas. Le VTT diminue aujourd'hui sur ce territoire par manque d'évènementiels qui permettent de faire connaître les offres existantes. Des aménagements seuls ne suffisent pas.

La question de l'entretien des balisages a été évoquée : de nombreux itinéraires de vélo sont balisés dans le Champsaur Valgaudemar. A l'étranger (Ligurie, Italie), ce sont les professionnels du vélo qui financent les aménagements. Dans le Champsaur, les loueurs de vélos à assistance électrique entretiennent certains parcours mais ne souhaitent pas participer aux aménagements. La question d'un changement de pratique / fonctionnement deviendra probablement une nécessité, y compris pour les touristes.

La question du renouvellement des équipements a été évoquée. Pour relancer une fréquentation de via ferrata qui tend à diminuer, il faut de nouvelles offres.

De plus, le positionnement de l'offre, l'identification et le suivi d'une clientèle cible sont très importants (interventions de la Sambuy, Haute-Maurienne Vanoise, Dignois). Un exemple de la Savoie (Notre Dame de Bellecombe) appuie aussi sur la nécessité de bien connaître sa clientèle qui peut évoluer très vite : il y a 4 ans, le territoire était fréquenté à 90% par des VTT (clientèle sportive) et aujourd'hui, il l'est à 80% par des VAE (clientèle plus sédentaire, voir sénior).

Comment faire le suivi de sa clientèle ? Plusieurs OTI utilisent le système flux vision d'orange qui détectent les numéros de téléphone « étrangers » au territoire (identifié après un temps d'observation). Cela permet d'adresser aux visiteurs des offres spécifiques.

La dynamique de la station de Castérino, dans la vallée des Merveilles, a été présentée et a illustré la nécessité d'anticiper sur les besoins des clientèles et d'associer les socio-professionnels au développement des activités.

Le territoire d'Arlysère autour d'Albertville a fait part aussi de son expérience de fusion des intercommunalités, fusion forcée impactant les APN ; la nécessité d'un dialogue de l'ensemble des acteurs pour construire une vision commune des projets a été partagée.

Les plus-values identifiées

Les retombées locales :

- Développer l'attractivité du territoire.
- Sensibilisation des clientèles à la montagne (biodiversité, paysage, agriculture…)
- Développement de l'économie locale (hébergement, restauration, loueurs de matériel, accompagnateurs…)
- Développer l'innovation, de nouveaux services
- Améliorer la notoriété en se proposant territoire d'expérimentation pour des entreprises extérieures / startup (partenariat local / entreprises extérieures)

Les freins de développement de ces types d'initiatives

- La réorganisation territoriale/Loi NOTRe a induit beaucoup de retard dans la mise en œuvre des projets
- Ce type de démarche nécessite la mise en place et le maintien d'une dynamique de projet sur la durée, au-delà des échéances électorales
- Attention au risque de méconnaissance des attentes des clientèles : aujourd'hui, nous sommes confrontés à une clientèle de plus en plus versatile, dont les comportements évoluent vite.
- Contraintes environnementales : celles-ci peuvent être vues comme un frein, cependant les APN doivent également permettre la valorisation de l'environnement comme un atout !
- Blocages politiques : les projets d'aménagement peuvent être soumis à des blocages liés à un manque d'appropriation des élus des enjeux et des dynamiques en cours
- Craintes pour des petites communes de ne pas pouvoir gérer ensuite et suivre financièrement sur l'entretien et l'animation

- Au-delà des conflits d'usages entre pastoralisme et APN, qui peuvent se révéler difficiles à traiter, il est soulevé une crainte de certains habitants locaux d'être « envahis » par les activités touristiques / par les équipements APN et leurs pratiquants.

Les clés de réussite de ces types d'initiatives

- Il est important de bien penser la mise en tourisme des équipements et de l'offre APN créés : communication ciblée, animation, sensibilisation… en fonction de la clientèle cible. La plupart des territoires présents dans l'atelier ont défini une filière phare/une clientèle cible, qui permet au territoire de se différencier. Cependant, il est également important de développer en parallèle une offre globale, qui s'adresse à un public large et diversifié : « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ».

  Il est d'ailleurs essentiel d'évaluer l'offre : observer d'éventuelles baisses de fréquentation, suivre au plus près l'évolution des comportements de la clientèle pour adapter l'offre au mieux.

- Avant tout : bien identifier ses spécificités. Le « copié-collé » de ce qui marche bien ailleurs est inutile. Chaque territoire du Massif des Alpes a pour atout son paysage, un terrain propice à la pratique des APN : identifier ce qui est réellement différenciant.

- Dans la création de l'offre : anticiper le renouvellement, l'adaptation des équipements pour garder une dynamique

- Animation : indispensable depuis la réflexion et la création de l'offre, mais également dans le fonctionnement des équipements. L'animation est nécessaire pour faire vivre l'équipement.

- Avoir en tête qu'on est ici sur des processus de long terme : qui doivent s'inscrire sur des temporalités qui vont au-delà des mandats, des dispositifs. Une continuité stratégique est nécessaire. Les exemples décrits démontrent bien que les projets APN sont sur des dynamiques qui dépassent les 10 ans.

- Créer les conditions de rencontres qui favorisent des partenariats : les collectivités sont là pour impulser les dynamiques, pour créer les espaces permettant au privé de se développer, de s'emparer des outils et se les approprier.

- Mettre en place une gouvernance partagée dès le début du projet : instances de dialogue, d'échanges entre tous les acteurs de montagne pour mieux se comprendre et accepter de nouvelles activités ; il faut une appropriation par tous du projet.

  - L'implication des socio-professionnels est à instaurer dès le début.
  - Les clientèles doivent devenir des consom'acteurs (pour aider à l'entretien des sentiers, des équipements…)
  - Les habitants doivent être associés pour ne pas « subir » les flux touristiques.

Mobilité durable

Des touristes demandeurs mais pas qu'eux !

Les participants :

ALVIN	Anaïs	Communauté de Communes des Vallées de Thônes
BALESTRA	Catherine	Parc Naturel régional Chartreuse
BAUDIN	Jean-Noël	Parc naturel régional du Luberon
BERTOLUZZI	Jean	Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
BREUILLOT	Nicolas	Alpicité
CONTE	Valérie	Service Montagne Maison de la Région des Hautes Alpes
CROUZET	Céline	Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
EYMARD	Anne	Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar
FORESTIER	Frank	Communauté d'agglomération de la Riviera Française
FORT	Nathalie	Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
GARGARI	Loïc	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
GENIN	Dorothée	Vélo Loisir Provence
GUIMBERT	Gérard	Commune de L'Argentière-La Bessée
LE BLOA	Gaëlle	Génope
MANSOURI	Christophe	Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche
MUFFAT	Sophie	Communauté de communes du Haut-Chablais
RICHARD	Éric	Parc naturel régional des Baronnies Provençales
SCHINDLER	Rosemonde	Office du tourisme Sources du lac d'Annecy
SUIFFET	Hélène	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise

Présentation synthétique des expériences

CHAMPSAUR VALGAUDEMAR : La voie douce du Champsaur Valgaudemar, un projet structurant pour le territoire. Présentation de la phase étude avec Anne Eymard et Nicolas Breuillot

Le projet est né avant la fusion des 3 intercommunalités et intégré en 2015-2016 dans la candidature Espaces Valléens. Une mission AMO a été lancée il y a 8 mois (le tracé était déjà plus ou moins défini).

C'est un projet emblématique dans le cadre de la fusion des intercos. La nouvelle intercommunalité en assure le portage. La stratégie a été entérinée la semaine dernière.

Les objectifs :

- Créer un itinéraire qui relie les vallées et villages comme vecteur de découverte du territoire toutes saisons.
- Symbolique d'une nouvelle intercommunalité
- Tirer parti de la topographie pour viser les deux clientèles cibles.

La topographie du territoire très variée et a impacté le projet, c'est un territoire peu dense.

- Haut Champsaur (vallées encaissées + fond de vallée plat) / plateau du Champsaur (bocage de montagne – très spécifique à cette ampleur)
- Vallée du Drac avec point spécifique à St-Bonnet-en-Champsaur (différence géographique : vallée large jusqu'à St-Bonnet puis rupture topographique)
- D'Orcières à St-Bonnet tout le potentiel pour une voie verte, puis variante topographique (impact sur les pratiquants – pas les mêmes publics).

Les publics cibles sont les locaux et les touristes avec une vocation sociale et touristique / vocation de loisirs pour tous les publics

- Itinérance de St-Bonnet au Valgaudemar : sportifs – espaces partagés avec le petit réseau routier secondaire. Il y aura une approche patrimoniale et paysagère sur ce secteur.
- D'Orcières, Drac, St-Bonnet :
    - Familial entre Orcières et St-Bonnet – mobilité douce site propre
    - Les piétons (promeneurs-marcheurs-joggeurs)
    - Ski roue & PMR

L'itinéraire :

- 50 km. Au départ de la base de loisirs d'Orcières jusqu'à St-Maurice en Valgaudemar.
- Entre Orcières et St-Bonnet « Site propre » : homologation voie verte envisageable
- De St-Bonnet au Valgaudemar, utilisation du réseau routier secondaire – maillage / la route serait prioritaire sur les vélos
- Relier les villages. En parallèle – requalification du plan d'eau.
- Connexion autant que possible à l'offre pré-existante (canal, VTT, sites touristiques…)
- Pas de création d'itinéraires en tant que tel : on travaille le revêtement de tracés déjà existants (VTT, canal, routes…).
- Caractère très naturel.

Des problématiques liées au projet ont été relevées :

- Foncières
- Conflits d'usages : activités agricoles, zones humides, …
- Traversées de torrent
- Appropriation par la population locale : utilisation des routes pour l'accueil cyclo (emprise sur la route, impact sur la vitesse, sécurité…)

Ce projet a été questionné au regard d'autres territoires comme Annecy et Bourg-en-Bresse.
La question de la stratégie de communication au regard de la diversité des activités a été soulevée ainsi que l'impact sur le déploiement du VAE.

Coût global = Orcières St-Bonnet : 5M€ / St-Bonnet Valgaudemar : 1M€

Schéma de mobilité Luberon-Lure : une politique tournée autour du vélo avec Dorothée Genin et Jean-Noël Baudin

L'association Vélo Loisir Provence a été créée en 1996 par un réseau de 11 prestataires (au départ) suite à l'itinéraire de 100km en voie touristique et partagée créé par le PNR Luberon. Itinéraire test pour une pratique touristique de loisirs (avant il n'y avait que du sport).
La mission de l'association est de développer, accompagner, promouvoir le vélo en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Évaluateur du label accueil vélo. Coordinateur France de Eurovélo 8.

Le réseau : Parti d'un réseau de 100km, on en est aujourd'hui à 500km dont 37km en voie verte et vélo route + offre VTT (maillage cohérent et homogène géographiquement et de pratiques).
Articulation avec l'espace VTT inscrit à l'EV du Luberon = schéma global à l'échelle du PNR pour la création d'un Espace VTT.
Financements acquis. Conventionnements avec les 6 EPCI et le PNR pour la mise en œuvre.

Dans un contexte climatique contraint : sécheresse été. Engouement pour le VAE.

Projets Vélos et Territoires - Parc naturel régional du Luberon

- Construction de la stratégie
- Soutien au développement de l'usage par le financement de services vélos
- Politique cyclable avec animation territoriale et communication grand public

Candidature coconstruite avec les EPCI (futurs Maîtres d'ouvrages des aménagements).
Territoire à forte population dominante urbaine.

Objectifs du dossier de consultation :

- Pratique du vélo au quotidien
- Faciliter les déplacements utilitaires à vélo

Moyens :

- Bureau d'étude missionné par le PNR pour travailler sur un schéma directeur sur la base de l'existant : livraison feuille de route pour les 2 ans à venir.
- Financement des aménagements

Cette expérience a permis une montée en puissance du nombre d'acteurs mobilisés et de générer de l'événementiel (en partenariat ou événements propres). Elle favorise également la diversification saisonnière et de clientèle sur les ailes de saisons (l'été, les massifs forestiers sont fermés du fait de la sécheresse) avec un impact sur l'économique locale : très bon retour des prestataires qui élargissent leur saison : dépense moyenne de vélotouristes : 60€/j (40-45€/j pour un touriste moyen).
On constate aussi une forte progression de l'itinérance par l'intégration des parcours dans des réseaux plus larges de véloroutes comme Eurovélo 8 (réseau européen qui va de Chypre à Cadix).
Le portage politique est un élément important de ce projet. La réflexion a été portée en bassins de vie avec une stratégie globale pour pérenniser, rendre cohérente et améliorer la lisibilité de l'offre.

Importance également de la communication et de la promotion ainsi que l'intégration dans les grandes itinérances.

L'animation territoriale – une expertise sur le long terme :

- Approche globale : qualité et entretien des itinéraires, accompagnement des acteurs
- Réseau de prestataires labélisés accueil vélo (217 offres dont 40% hébergements et 18 loueurs)
- Accompagnement des communes
- Évaluation – donner à voir

La limite des moyens financiers et la nécessité de faire des choix est un frein au développement de ce type de projet.

Schéma global de mobilité de l'espace valléen Haute Maurienne Vanoise, zoom sur les transports en commun mutualisés avec Hélène Suiffet

En 2016, un schéma global de déplacement a été réalisé entre les deux Communautés de communes qui ont fusionné ensuite en 2017 (la Haute Maurienne Vanoise avait déjà travaillé sur la question des mobilités). En 2017-2018 : prestation d'un bureau d'étude avec le questionnement suivant : que va-ton faire ? Créer une culture commune et avoir une stratégie commune. Au final, est-ce que l'interco gardera cette compétence ?

Objectifs du schéma global de déplacement :

- 1ere action fil rouge de l'interco
- Viser des retombées économiques
- Développer les écomobilités
- Accueil client
- Rationaliser les coûts et la lisibilité de l'offre.

Résultats : territoire relié. Délégation de compétence par la Région, donc obligation de faire payer.

Une concertation très large a été menée en Haute Maurienne Vanoise, ce qui n'est pas évident sur tous les territoires. Il est difficile d'harmoniser

Sur la prise de compétence, la Région a la compétence Transport en commun. La collectivité pouvait reprendre une part de la compétence. Les élus ont fait le choix de la compétence de manière partielle.

Par exemple, Le Pays des Écrins a compétence globale et la commune de Puy-St-Vincent reverse à la communauté de communes

Quid du matériel de ski dans les transports en commun : A l'origine, trajet linéaire dédié aux skieurs. Le fait d'avoir mutualisé avec la Région, on trouve un public mixte : clients lambda + skieurs (skis en soute-impact sur les délais)

Le Pass mobilité : pour l'hiver à la saison ; pour l'été : carnet de 10 tickets.

Moyens humains à l'interco sur ce service : 1 personne

Compte-rendu des échanges

Les points abordés lors des échanges entre participants ont porté sur :

- Les enjeux des stratégies de mobilité :
    - Quels publics veut-on ?
    - Quels moyens mettre en place ?
    - Penser mobilité avant de penser tourisme
- Des précisions sur les méthodes engagées sur les expériences
- La place essentielle de la gouvernance
- Le contexte de mise en œuvre des projets
- Les problématiques de sécurité sur les « voies dédiées »
- Les nouveaux modes de mobilités avec le développement des véhicules à assistance électrique
- La mobilité en tant que lien social en réponse aux besoins des populations locales

Les plus-values identifiées

- Relier des territoires avec des profils parfois hétérogènes (topographie, attractivité, etc.)
- Soutenir une dynamique territoriale avec un impact à la fois sur le quotidien des populations locales et le développement économique avec une évolution de l'offre touristique
- Consolider le maillage du territoire dans un contexte de fusion d'intercommunalités
- Favoriser la diversification saisonnière et des clientèles avec une offre plus lisible, globale, organisée et adaptée aux besoins
- Limiter l'impact environnemental et social en valorisant les déplacements écoresponsables (vélos, transports en commun…)

Les leviers/freins de développement de ce type d'initiatives

- Le portage politique et mobilisation des élus
- La réflexion en bassins de vie et mise en place d'une stratégie globale et cohérente pour pérenniser la mise en tourisme de l'offre
- La démarche de concertation très forte dont du public-privé, Région, Délégation de service public élus, socio-pros…
- La limite des moyens financiers et la nécessité de faire des choix
- L'importance de bien communiquer

Gouvernance

Une des clés de réussite

Les participants :

AUDUC	Arnaud	Région Auvergne-Rhône-Alpes
BOUDJAHFA	Halima	Office du Tourisme Pays des Écrins
BOUDON	Catherine	Conseil régional SUD - Service POIA
CAPON	ODILE	Communauté de communes Alpes Provence Verdon
CARMELLINO	Aude	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar
CONSTENSOUS	Marie	Office de Tourisme du Guillestrois et du Queyras
COSTE	Alain	Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance
CROUZET	Céline	Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
DE MONTMORILLON	Pierre	Communauté de Communes du Briançonnais
DRUART	Carole	Communauté de commune de la Matheysine
DURANCEAU	Damien	Communauté de communes Sisteronais Buëch
ETIENNE	Robert	Communauté de communes du Pays des Écrins
EYMEOUD	Chantal	Région Sud
FOURNIER-BIDOZ	Gérard	Communauté de Communes des Vallées de Thônes
FRITZ	Louise	Communauté de communes Maurienne Galibier
GRANET	Alice	Communauté de communes Alpes Provence Verdon
JEAN	Geneviève	Parc naturel régional du Luberon
LEFEBVRE	Pascal	Office de tourisme Sources du Buëch
LEVOYER	Nicolas	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar
LUCAS	Valérie	Espace Belledonne
MATHERON	Philippe	Commissariat du Massif des Alpes
OLEON	Laurent	Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche
PANNEKOUCKE	Fabrice	Région AuRA
PEISEY DELCLOS	Marie-Claude	Commissariat du massif des Alpes
PLAGNOL	Sandrine	Région SUD - Service Montagne Maison de la Région des Hautes Alpes
POUPARD	Laurent	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise
PRIVAT	Julie	Communauté de communes du Pays des Écrins
REVOUX	Josette	Communauté de communes Buëch Dévoluy
ROCHEBLAVE	Mathieu	Parc naturel régional du Vercors
ROLLOIS	Anne-Claire	Pays Vallées d'Azur Mercantour
SUBIAS	Jérémie	Provence Alpes Agglomération
TANKAM	Anaïs	Provence Alpes Agglomération
BERNARD	Vincent	Région AuRA, chef du Service montagne et parcs

La thématique de la gouvernance s'est avérée prégnante au vu du nombre de participants.

L'atelier a rassemblé une trentaine de participants en présence de Chantal Eymeoud et Fabrice Panneckouke.

La composition du groupe intégrait de nombreux élus et les expressions croisées autour des témoignages et des expériences présentées ont été nombreuses et constructives.

Le portage de l'espace valléen Champsaur Valgaudemar par l'office du tourisme avec Nicolas Levoyer

La présentation a permis de mettre en lumière un portage d'Espace Valléen directement par l'office de tourisme. Le portage de l'EV par l'OT aura permis d'aborder la stratégie à l'échelon des 3 EPCI concernés et qui étaient par ailleurs très mobilisés par la Loi NOTRe. En outre le positionnement de l'office de tourisme a facilité la mobilisation des professionnels autour de la démarche lors des phases de candidatures, et un focus moins resserré sur les seuls aménagements.

- Parmi les points mis en lumière ont été évoqués :
  - L'émulation induite pas l'exercice d'écriture et de « candidature » des territoires pour la sélection de leur stratégie.
  - La mobilisation des parties-prenantes facilitée par une période de rédaction assez courte
  - L'utilité d'un comité de pilotage resserré et décloisonné territorialement
  - L'importance de la confiance accordée par les élus à leurs techniciens
  - La facilitation induite par le programme concernant l'application de la Loi NOTRe
  - Les bénéfices collatéraux d'une stratégie intégrée à laquelle il est fait référence dans les autres plans de développement : l'EV constitue un « point d'ancrage stratégique »
  - La structure du programme n'intégrait pas l'hiver et a révélé en creux par la suite le besoin d'un exercice similaire de définition stratégique pour la partie hivernale.

Retour d'expérience de la gouvernance mise en place sur la Matheysine avec Carole Druart

La présentation a mis en exergue le facteur dynamisant de l'Espace Valléen pour faire évoluer les gouvernances héritées précédemment. L'EV aura permis d'avoir 1 stratégie multi-échelons sans contrainte de périmètre trop prégnante. En Matheysine également, l'EV a permis de faciliter les fusions ultérieures, que ce soit au plan des collectivités comme de la création de l'organisation touristique communautaire ou de l'homogénéisation d'éléments comme la taxe de séjour.

- Parmi les points mis en lumière ont été évoqués :
  - Le sentiment d'avoir « perdu en route » la sphère professionnelle, la chargée de projet devant s'occuper d'un panel de compétences et d'actions qui sature la charge de travail
  - Le relais pris par l'Office de Tourisme pour maintenir une adhésion et une relation avec le tissu d'acteurs, certains des acteurs mobilisés en phase de définition de la stratégie ayant intégré le comité de direction de l'OT (à noter également le souhait de maintenir une gouvernance d'office de tourisme avec une forte proportion de socioprofessionnels : 49% du CODIR).
  - La valeur ajoutée d'une proximité géographique et fonctionnelle entre chargée de projet EV et direction de l'office de tourisme.

La co-construction d'une stratégie touristique par la mobilisation des socioprofessionnels : l'exemple de l'espace valléen du Guillestrois-Queyras avec Marie Constensous

La présentation a permis de mettre en lumière une dynamique innovante de reconstruction de la gouvernance touristique locale après une période de fusion qui avait généré de nombreuses difficultés. Les enjeux de marque, de représentativité territoriale et les impacts de la Loi NOTRe nécessitaient de remettre du lien entre les différentes parties-prenantes. L'option retenue a consisté à faire de l'écriture stratégique à la fois un objectif et un moyen.

- Parmi les points évoqués on retiendra :
  - L'utilité de s'imposer un exercice de définition stratégique dont le centre de gravité reste local et entre les mains des premiers concernés, le recours aux AMO étant ciblé et ponctuel.
  - La mobilisation des techniciens comme des professionnels autour de l'enjeu qui favorise l'appropriation et par là-même la reconquête de partenaires pour l'OT.
  - Indirectement, au travers du projet de reconfiguration des espaces d'accueil, l'office de tourisme vise également la reconstruction du lien local autour de l'identité du territoire.
  - Enfin, le positionnement de l'office de tourisme en tant qu'outil d'aide à la décision s'en trouve réaffirmé.

Compte-rendu des échanges

L'ensemble des échanges a porté sur les enjeux d'animation durable de la relation entre les parties-prenantes.

Entre autres, s'est également posée la question de la conjugaison entre des espaces stratégiques et des zonages « identitaires » comme par exemple ceux relatifs aux stations et aux marques qu'elles représentent (exemple des comités consultatifs associés à la SPL Office de Tourisme) … pour intégrer les problématiques spécifiques des différentes stations d'un même territoire de compétence.

Également le besoin de compléter l'exercice « espace valléen » en y réintégrant le volet « hiver & station », de sorte à maintenir un cadre stratégique global « de référence », pour qu'à l'avenir les plans stations ne soient pas un exercice à part.

Parallèlement, la forte intégration des OT dans la définition des stratégies permet d'importer des thématiques « soft » c'est-à-dire moins centrées sur l'aménagement structurel.

Les plus-values identifiées

- La définition d'une stratégie intégrée en vue d'une candidature a « imposé » un exercice collaboratif d'écriture à un échelon décloisonné : les dialogues stratégiques ont permis d'étendre les perspectives à un échelon plus large.
- Le travail réalisé au sein de chaque territoire a permis de maintenir un cadre stratégique au-delà du programme et constitue un point d'ancrage pour d'autres programmations.

- Le rôle des offices de tourisme en tant que contributeurs à l'animation de la relation territoriale est également un atout dans les liens entre parties-prenantes (élus, professionnels et touristes)
- La crédibilisation du périmètre géographique de l'espace valléen comme territoire de projet de référence.

Les leviers/freins de développement de ces types d'initiatives

- Le besoin d'une définition plus durable des enjeux de portage et d'animation de la relation locale dans les critères de candidature pour maintenir le lien avec le tissu d'acteurs.
- La difficulté à trouver les modalités et les outils permettant d'assurer la relation entre la collectivité, l'office de tourisme et à travers lui entre les représentants des professionnels et l'ensemble des collèges.
- Les enjeux corollaires de « Espace Valléen Bashing », qu'il faut savoir rééquilibrer par la célébration et la valorisation des réalisations
- Le besoin de faire évoluer les pratiques d'évaluation et les critères de sélection pour intégrer l'emploi permanent et qualifié sur les territoires de projet – dont le volet relatif au recours à l'économie locale et aux circuits courts

DEBAT PROSPECTIF SUR LA SUITE DU DISPOSITIF ESPACES VALLEENS

Ce temps de prospective a été introduit par :

- La mise en perspective du programme au regard d'une démarche d'évaluation.

Aude Labbe, Alpa Conseil, a présenté le résultat de l'étude d'un cas pratique : le programme de l'espace valléen Aqua Terra, Provence Alpes Agglomération. Le diaporama de présentation est consultable sur la plateforme du réseau Espaces Valléens sur la page Journées d'échange et de partage d'expériences

- Un sondage des élus des Espaces Valléens

Réalisé en direct auprès de 19 élus présents lors de cette journée. Le diaporama de présentation est consultable sur la plateforme du réseau Espaces Valléens sur la page Journées d'échange et de partage d'expériences

Q1: Selon vous, est-ce que le programme Espace Valléen a permis de fédérer les acteurs de la destination autour d'enjeux partagés ?
Réponses : 19

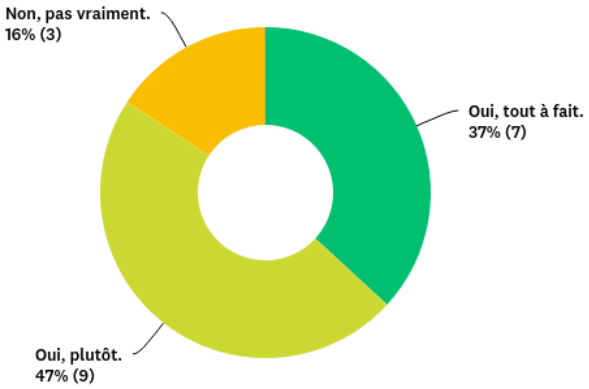

Q2: Selon vous, les actions mises en œuvre dans le cadre du programme Espace Valléen ont-elles permis de renforcer les liens vallée / station ?
Merci d'indiquer votre ressenti sur une échelle de 1 (pas du tout) à 10 (tout à fait).
Réponses : 18

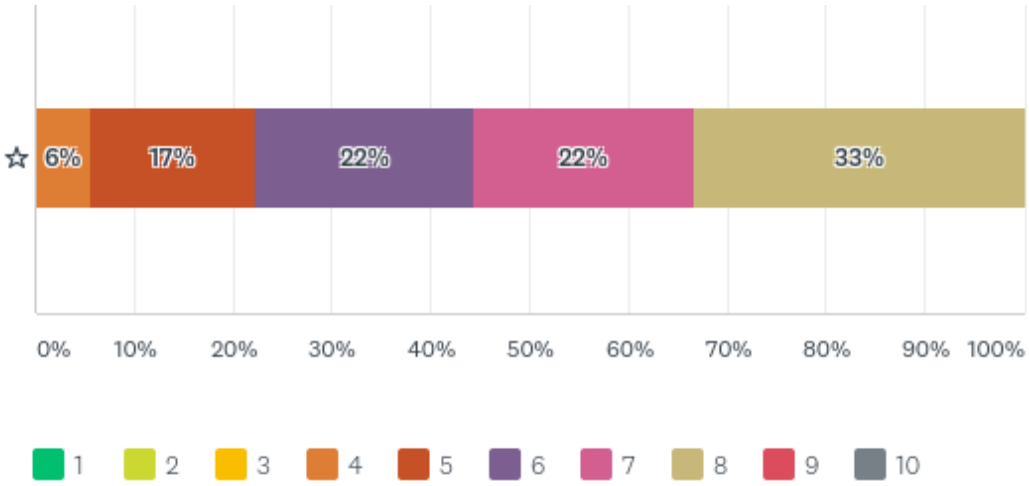

Q4: Selon vous, les actions mises en œuvre dans le cadre du programme Espaces Valléens permettent-elles de diversifier la fréquentation touristique du territoire, notamment en termes de saisonnalité ?
Merci d'indiquer votre ressenti sur une échelle de 1 (pas du tout) à 10 (tout à fait).
Réponses : 19

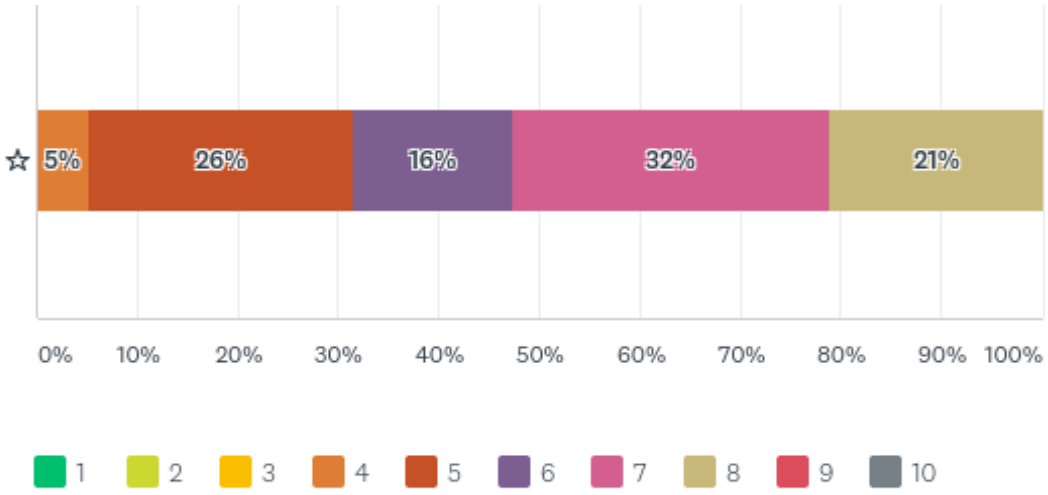

Q3: Selon vous, les actions mises en œuvre dans le cadre du programme Espace Valléen permettent-elles de diversifier l'offre touristique du territoire ?
Merci d'indiquer votre ressenti sur une échelle de 1 (pas du tout) à 10 (tout à fait).
Réponses : 18

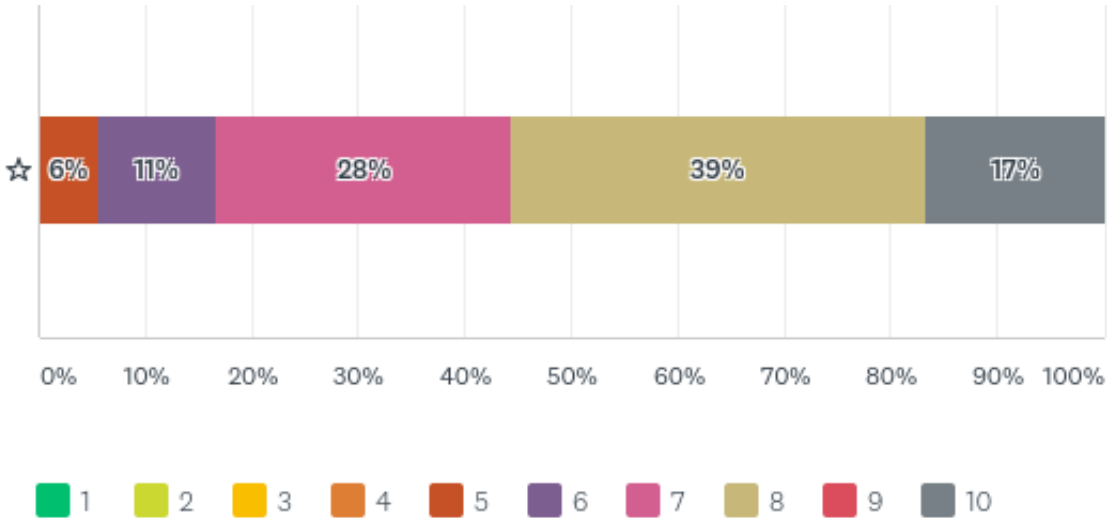

Q5: Selon vous, de manière générale, quels sont les impacts des actions mises en œuvre à ce stade du programme ?
Réponses : 19

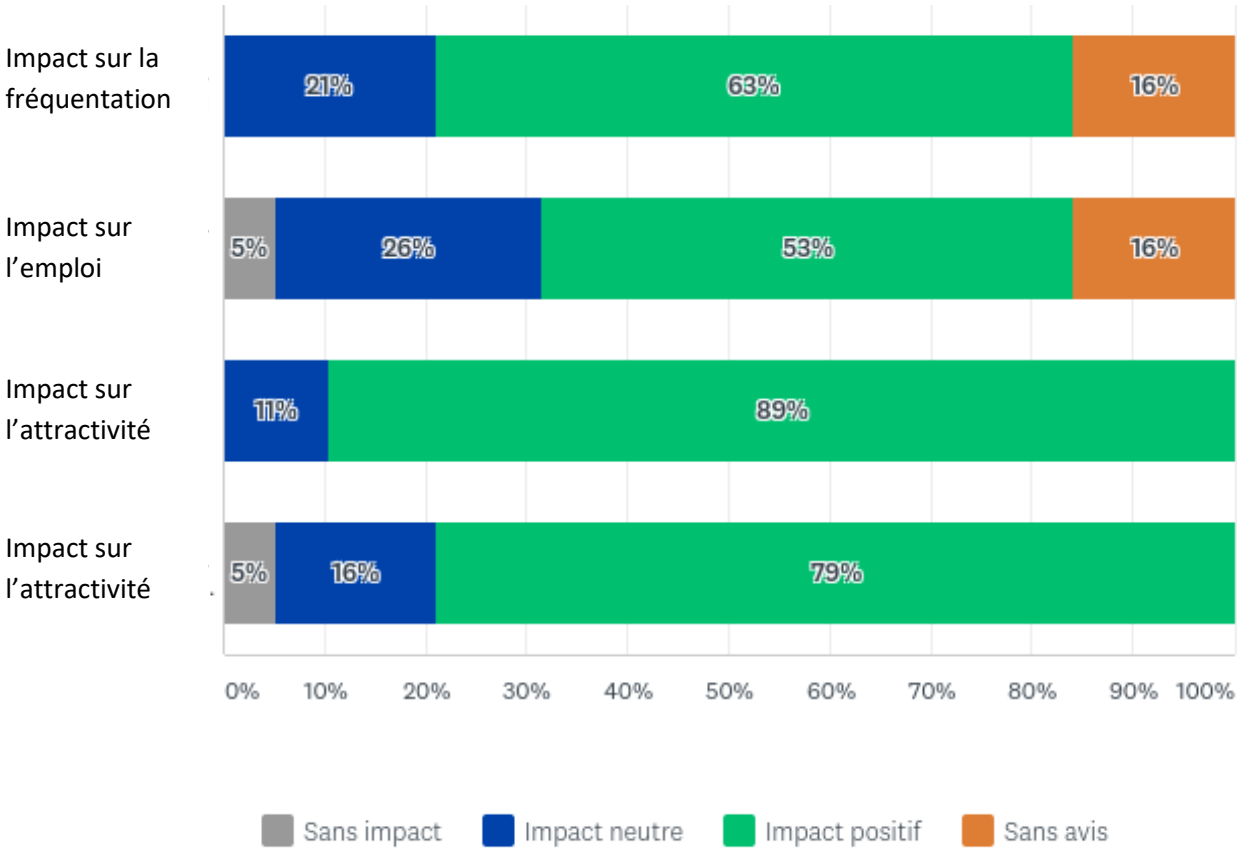

Q6: Si on se projetait, quelle serait votre position concernant la poursuite du programme ?

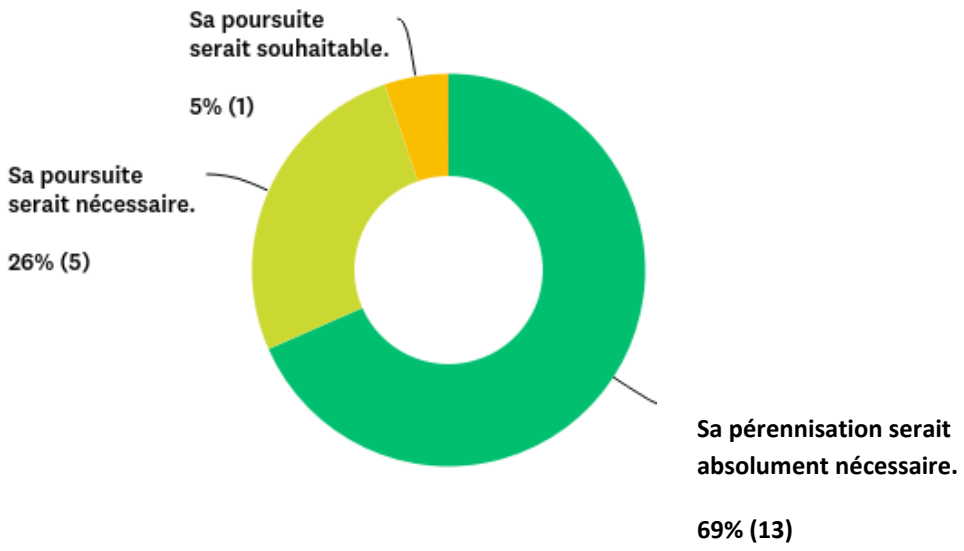

Q7: 2 adjectifs positifs qualifiant le programme dans ce qu'il a permis de faire (ou de ne pas faire)

Q8 : 2 adjectifs négatifs qualifiant le programme dans ce qu'il a permis de faire (ou de ne pas faire)

Synthèse des remarques formulées en faveur de la pérennisation du programme

Des projets de territoire pensés et concrétisés sur le long terme

- Le programme engage le long terme et se doit d'être dans cette échelle de temps
- Nécessaire de pérenniser le programme pour poursuivre les projets
- Il serait dommage de s'arrêter au milieu du guet
- Les projets sont longs à aboutir ; ils débordent au-delà d'un mandat
- Il faut du temps pour que les actions s'installent sur le territoire. Il faut les soutenir et les faire vivre

Un effet levier du programme

- Possibilité de récupérer des subventions qui auraient été impossible sans ce programme
- Dans le contexte financier toujours plus contraint qui est le nôtre, le pg EV permet de réaliser des investissements importants dans la qualification et la diversification de l'offre, ainsi que dans la promotion de la destination, investissements issus des choix du territoire au regard de sa stratégie. Malgré une certaine lourdeur administrative, l'évolution à la baisse des moyens initialement annoncés et la complexité des fonds européens, c'est une opportunité indispensable pour permettre l'adaptation du territoire aux nouvelles demandes des clientèles et décliner les stratégies d'accueil de nouvelles cibles

Une poursuite et une nouvelle ouverture du programme

- Une pérennisation nécessaire pour renforcer la stratégie touristique du territoire et poursuivre les actions de diversification
- La démarche a permis de structurer en partie l'offre. Il s'agit maintenant de passer le cap culturel de l'évolution vers une destination attractive, partagée et revendiquée.

- Il faut renforcer les programmes sur l'emploi et l'adapter au territoire en intégrant des critères qui soit en adéquation avec les exigences dudit territoire...

Valeur ajoutée du programme dans la gouvernance des territoires

- Encore du travail sur la gouvernance du territoire, notamment sur l'appropriation de la démarche par les locaux
- Le programme : un vrai support pour travailler ensemble et sur une durée au-delà des mandats des élus. Pas de rupture sur le développement, c'est plus cohérent.
- C'est un outil de travail important pour les collectivités qui permet de rapprocher les élus, les socioprofessionnels, afin de promouvoir davantage les territoires.

LA SUITE DU PROGRAMME DES ESPACES VALLEENS…
Vos idées et propositions

Échange avec la salle sur la suite du programme (transcription en direct)

- Communication sur le programme Espaces Valléens
- Travailler au-delà de la dimension touristique sur les bassins de vie
- Pays du Mont-Blanc : Mettre des adjectifs dans la plaquette pour la pérennité… Cohérence /Réduire la longueur des démarches.
- Vallée de Thônes : Le terme « Espaces Valléens » : trouver un mot qui colle plus à la réalité de terrain et dynamique du territoire
- PNR du Vercors : Problème de la transmission et de la capitalisation. Formaliser, écrire, transmettre et vivre… On ne travaille pas sur trois ans mais sur du plus long terme
- PNR des Bauges : La plus-value du dispositif : aider à trouver des financements/subventions. Apport de moyens financiers sur des territoires qui n'ont pas les moyens... Apport d'ingénierie pour chercher les financements
- Aqua Terra : Souhait d'une harmonisation administrative, d'un formulaire de subvention unique. Comment peut-on prévenir la baisse de subventions, si cela est possible ?
- Importance de conventionner avec les Régions : ce n'est pas fait avec l'État et l'Europe.
- PNR Chartreuse : si on reste sur le tourisme : continuité des dynamiques. Si on élargit, quels moyens pour poursuive ces dynamiques ?
- Région Sud : importance de se parler. Sur la baisse des subventions, pour limiter les frustrations, se positionner dans le partage des financements, c'est une variable incontournable pour gérer les financements publics.
- PNR Verdon : plus-value de la démarche : Concrétisation des projets à long terme. Retour positif de ce vécu. Des nouveaux projets à venir que l'on aimerait situer dans cette démarche.
- Pays du Mont-Blanc : frustration des projets qui sautent, pour des questions de financement, alors qu'on a travaillé dessus. Rappel du temps long des démarches administratives.
- Massif des Alpes : 35 EV, un chiffre qui peut évoluer : fusion, mutualisation de territoires proches ?
- Sisteronais-Buech : qu'en sera-t-il des financements si fusion
- Haute Maurienne Vanoise : fusion suite à la loi NOTRe positive. Mutualisation de structures touristiques, travail en collaboration en amont de la fusion des territoires.

- PNR des Bauges : Chef de projet performant, regret du manque de décisions, parfois, des élus locaux qui rajoute à la lourdeur administrative
- Contractualiser les postes sur la durée du programme
- M. Pannekoucke, Région AuRA : Besoin de maintien du dispositif EV : Maintien des dynamiques et maintien des financements. La gouvernance des territoires aidée par le principe même des EV.
  La simplification administrative : la complexité de la démarche est due à la multiplicité des financeurs. Instruction des dossiers moins dans la proximité.
  Sur le périmètre : un traitement de ces dossiers à l'échelle du massif des Alpes : Le massif des Alpes est une entité avec une culture commune, malgré les spécificités. Continuer à vivre le programme à cette échelle alpine.
  S'adresser à l'ensemble des territoires de la vallée jusqu'au sommet : démographie, tourisme…
  Le dispositif sera défendu dans son accompagnement de la montagne. C'est une spécificité à défendre.
  Trouver des passerelles intelligentes entre financeurs et entre les programmes.
  Le travail des 2 Régions envers la montagne et les stations s'est fait indépendamment du programme Espaces Valléens (Plan neige, contrat station). Les nouvelles stratégies régionales doivent être communes / doivent intégrer neige et diversification.
  Ingénierie : importance de l'accompagnement dans les actions. Réflexion indispensable dans la perspective/prospective des territoires. Elle nécessite un financement.
  L'ingénierie peut être intégrée aux investissements et ne plus faire l'objet d'un financement spécifique global.

CLOTURE DE LA JOURNEE

Philippe MATHERON

Commissaire de Massif des Alpes

Comme l'a montré le sondage réalisé en direct auprès des élus présents, 90% souhaitent la poursuite du programme. Leur expression pour cette poursuite est forte.

Aujourd'hui, je fais de nouveau le constat, comme lors du séminaire des chefs de projets à Annot, que l'animation pour dynamiser le réseau fonctionne très bien. Cela est un point important pour la conduite de ce programme pour les territoires de notre massif.

J'ai apprécié la liberté de ton tout au long de cette journée. Cette libre expression nous permet d'apprécier les attentes des uns et des autres, les points à faire évoluer, les orientations à prendre.

Cette journée nous a permis de voir ce que « produit » le dispositif Espaces Valléens pour les acteurs et les territoires. On peut toujours regretter la non réalisation de projets, il faut naturellement en analyser les causes, mais surtout ils ne doivent pas masquer les réussites qui sont nombreuses, comme cela a été démontré tout au long de cette journée.

Si les Espaces Valléens permettent de faire des projets de diversification touristique qui apportent une réelle valeur ajoutée au territoire et répondent aux attentes des clientèles, cela est un point très positif et répond à l'objectif du programme que nous avons construit avec nos partenaires, les deux Régions.

Dans un programme il y a toujours des frustrations, j'en ai entendu aujourd'hui de certains maires mais j'ai aussi entendu tous les maires qui parlent de partage, d'un travail collaboratif avec les acteurs d'un territoire pour « faire le territoire ensemble ».

Cette dynamique collective à l'échelle d'un territoire est une notion importante qui porte de la valeur ajoutée. Le cofinancement et le rôle des comités de pilotage sont déterminants pour accompagner et partager une stratégie et mettre de la cohérence dans un programme d'actions pour un territoire.

Il est nécessaire aussi de réfléchir à l'investissement et au fonctionnement en coopération.

La prochaine étape est celle de la maturité. Certains espaces valléens ont encore besoin de temps, d'accompagnement pour mettre en évidence leur destination, valoriser leurs patrimoines. Le chantier n'est pas terminé.

J'ai bien noté qu'il restait un travail à conduire pour consolider les liens entre stations d'altitude et les communes de moyennes et basses vallées. Nous devons donc réfléchir à un contrat plus intégré de cohésion territoriale.

Avant de rejoindre vos territoires, je souhaite féliciter l'important travail fait par les chefs de projets, leur réelle valeur ajoutée dans ce programme et souligner la qualité du travail de l'équipe d'animation, l'efficacité de l'AMO, des équipes de Génope et Alpa Conseil.

Bon retour et j'espère que nous nous retrouverons pour un moment de construction.

RETOURS EN IMAGES

L'EVALUATION DE LA RENCONTRE

Objectifs :

- Mieux faire connaître le réseau et le programme Espaces Valléens
- Partager des expériences pour inspirer les territoires EV
- Démontrer la plus-value du réseau et programme Espaces Valléens
- Favoriser la cohésion et le partage entre élus
- « Partager avec les élus une vision prospective ». Quelle suite du programme ?

Compilation statistique

Nombre d'évaluations recueillies : 48 évaluations recueillies sur 96 participants (un certain nombre de personnes sont parties avant la fin de la journée et n'ont sans doute pas rempli la fiche d'évaluation). Taux de réponse : 50 %

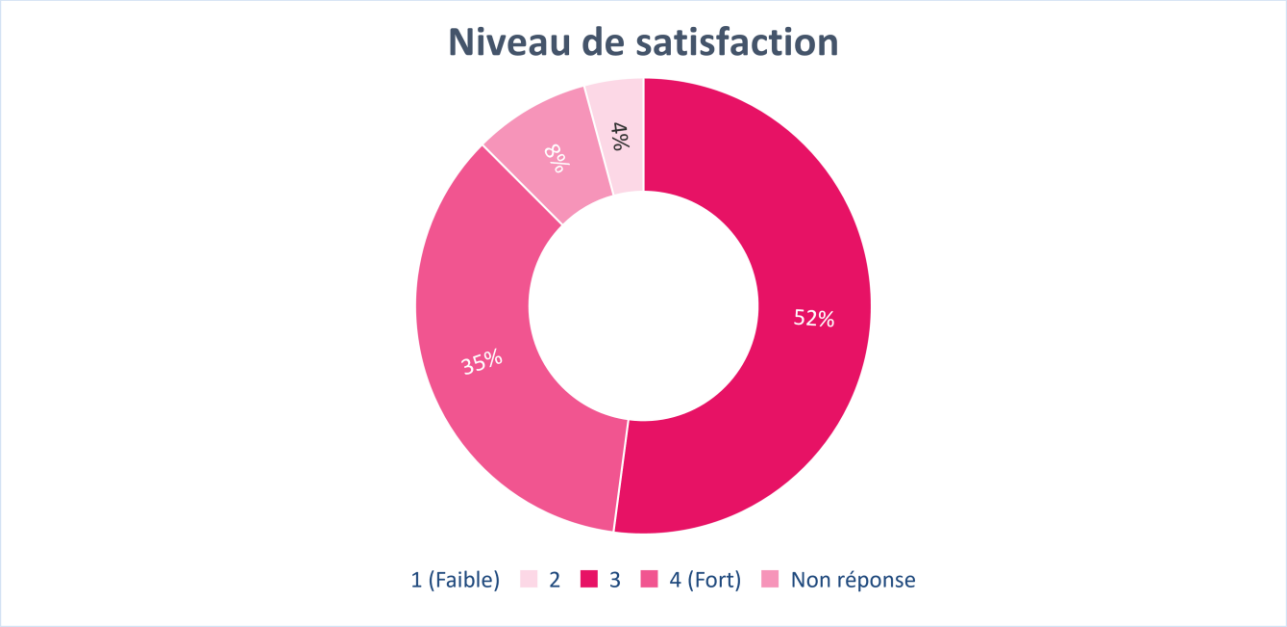

Les objectifs des sessions de formation ont-ils été atteints ?

	Oui	En partie	Non	Non réponses
J'ai affiné ma connaissance du réseau et du programme Espaces Valléens	65 %	15 %	12 %	8 %
Je me suis enrichi du partage d'expériences et des échanges lors des ateliers	88 %	8 %		4 %
J'ai découvert la plus-value du réseau et de programme Espaces Valléens	44 %	33 %	10 %	13 %
J'ai apprécié le temps de réflexion que la suite du programme	50 %	31 %	2 %	17 %
J'ai passé un moment agréable et appris à mieux connaître les autres territoires Espaces Valléens et les partenaires	81 %	13 %	6 %	

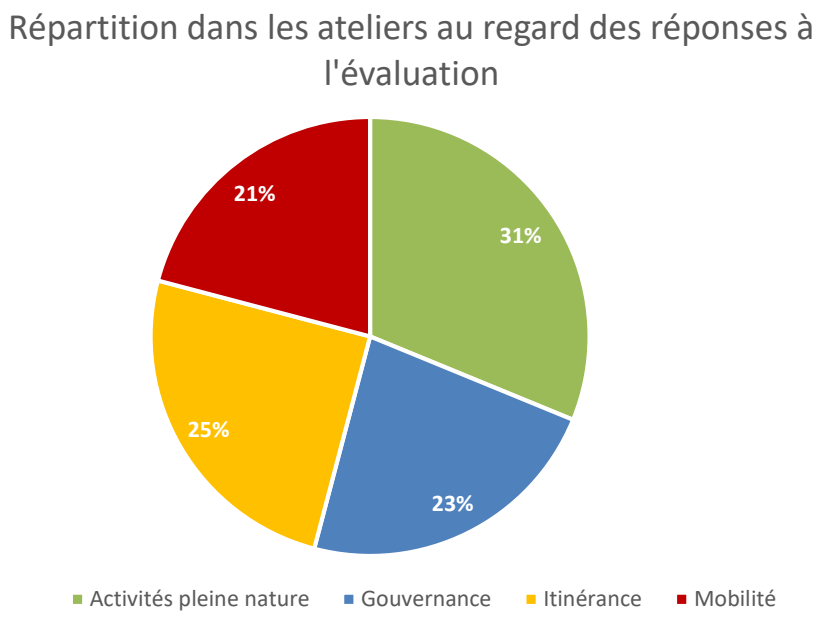

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	Prénom	Structure	Fonction
ADENOT	Jacques	Parc naturel régional du Vercors	Président
ADREANI	Annie	Région Sud	Chargée de mission service Montagne
ALIBERT	Fanny	Communauté de communes Maurienne Galibier	Chargée de mission activités de pleine nature et patrimoine
ALLAND	Pierre	Alpa Conseil	Consultant
ALVIN	Anaïs	Communauté de Communes des Vallées de Thônes	Chargée de mission
AUBIN	Nathalie	Office de tourisme Sources du Buëch	Directrice
AUDUC	Arnaud	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Chargé de Mission
BAILLY	Christian	Parc Naturel régional Massif des Bauges	Président du comité de pilotage Espaces Valléen
BALESTRA	Catherine	Parc Naturel régional Chartreuse	Chargée mission tourisme
BARI	Nadine	Communauté de communes de la Matheysine	Vice-présidente au tourisme
BATON	Valérie	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar	Administratrice Office du tourisme
BAUDIN	Jean-Noël	Parc naturel régional du Luberon	Chef de projet Espace Valléen
BERENGUEL	Victor	Commissariat du Massif des Alpes	Élu
BERNARD	Vincent	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Responsable service Montagne
BERTOLUZZI	Jean	Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc	Vice-président CCPMB élu référent Espace Valléen Pays du Mont-Blanc
BOUDJAHFA	Halima	Office du Tourime Pays des Ecrins	Responsable adminitrative
BOUDON	Catherine	Conseil régional SUD - Service POIA	Chargée de mission FEDER-POIA
BREUILLOT	Nicolas	Alpicité	Urbaniste paysager
CAPON	ODILE	Communauté de communes Alpes Provence Verdon	Élue Vice Présidente Commission Tourisme
CARMELLINO	Aude	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar	Chargée de projets Espace Valléen

CHABOT	Magali	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar	Responsable Accueil et Commercial
CHAVANON	Agnès	Préfecture des Hautes Alpes	Secrétaire générale
CONSTENSOUS	Marie	Office de Tourisme du Guillestrois et du Queyras	Directrice
CONTE	Valérie	Service Montagne Maison de la Région des Hautes Alpes	Gestionnaire Administratif et Financier Service Montagne
COURTIL	Luc	Parc naturel régional du Verdon	Responsable du Pôle développement
CREVOLIN	André	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar	Administrateur de l'Office du tourisme
CROUZET	Céline	Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme	Chargée de mission Montagne
DAUMARK	Laurent	Saint-Bonnet en Champsaur	Maire
DE MONTMORILLON	Pierre	Communauté de Communes du Briançonnais	Chargé de mission promotion du Tourisme
DRUART	Carole	Communauté de commune de la Matheysine	Chef de projet Espaces Valléens
DUPONT	Benjamin	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Chef de projet Espace Valléen
ELIAS	Marjorie	Préfecture Hautes Alpes	Gestionnaire dossiers subventions FNADT CIMA
ETIENNE	Robert	Communauté de communes du Pays des Écrins	Vice-président Tourisme
EYMARD	Anne	Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar	Service tourisme
EYMEOUD	Chantal	Région Sud	Élue référente Espaces Valléens
FEYEUX	Cécile	Région AuRA	Chef de projet
FORESTIER	Frank	Communauté d'agglomération de la Riviera Française	Chargé de mission Espace Valléen
FORT	Nathalie	Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc	Animatrice Espace Valléen Pays du Mont-Blanc
FORTOUL	Amandine	Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance	Chargé de mission Espace Valléen
FOURNIER-BIDOZ	Gérard	Communauté de Communes des Vallées de Thônes	Président
FRIEDERICH	Pierre	Commune d'Ancelle	Adjoint
FRITZ	Louise	Communauté de communes Maurienne Galibier	Chef de projet Tourisme Espace valléen
GARCIA	Romain	Provence Alpes Agglomération	Chargé de mission Espace Valléen

GARGARI	Loïc	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française	Chargé de mission Espace Valléen
GENIN	Dorothée	Vélo Loisir Provence	Chargée de mission
GIRAULT	Delphine	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Chargée de mission
GRANET	Alice	Communauté de communes Alpes Provence Verdon	Chargée du tourisme
GUILLE	Sandrine	Région Provence Alpes Côte d'Azur	Chef de projet Espace Valléen
GUIMBERT	Gérard	Commune de L'Argentière-La Bessée	1er adjoint
JEAN	Geneviève	Parc naturel régional du Luberon	Vice-présidente
JOFFERAND	Jean-Yves	Mairie de St-Martin d'Uriage	Elu Espace Valléen Belldonne
KEILTY	Delphine	Préfecture des Hautes-Alpes	Service instructeur FNADT CIMA
LABBE	Aude	Alpa Conseil	Consultante
LAGARDE	Sophie	Parc naturel régional des Préalpes d'Azur	Chargée de mission Tourisme et APN
LARDY	Sandra	Communauté de communes du Haut-Chablais	Chef de projets
LE BLOA	Gaëlle	Génope	Médiatrice
LEFEBVRE	Pascal	Office de tourisme Sources du Buëch	Vice président
LEVOYER	Nicolas	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar	Directeur
LUCAS	Valérie	Espace Belledonne	Responsable tourisme & itinérances
LUIGI	Marion	Syndicat mixte des Stations de Gréolières et de l'Audibergue	Directrice
MAGEN	Mathias	Parc National des Écrins	Chargé de mission
MALTERRE	Florent	Communauté de communes de l'Oisans	Directeur général des services
MANSOURI	Christophe	Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche	Chef de projet Espace Valléen
MARTINEZ	Gérard	Saint Léger les Melèzes	Maire
MATHERON	Philippe	Commissariat du Massif des Alpes	Commissaire
MAZET	Julie	Communauté de Communes Buëch Dévoluy	Chargée de mission
MOLLIER	Philippe	Communauté d'agglomération Arlysère	Vice président tourisme

MONET	Régine	Région AuRA	Chef de projet
MONFORT	Didier	Commune d'Ancelle	Adjoint au Maire
MOUGIN	Alexandre	Communauté de communes Sisteronais Buëch	Chef de service Tourisme
MUFFAT	Sophie	Communauté de communes du Haut-Chablais	Vice présidente en charge de la mobilité-transport
NAVIZET	Pierrick	Parc National des Écrins	Chargé de mission éco-tourisme
OLEON	Laurent	Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche	Conseiller communautaire
OLIVERIO	Yoann	Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance	Guide conférencier
PANNEKOUCKE	Fabrice	Région AuRA	Élu référent Espaces Valléens
PASCUAL	Emmanuelle	Génope	Chargée de projet
PEISEY DELCLOS	Marie-Claude	Commissariat du massif des Alpes	Chargée de mission
PELEGRIN	Gilbert	Parc naturel régional du Verdon	Président de la Régie d'aménagement des sites naturels du Verdon
PHESO	Laurine	Communauté de communes Sisteronais Buëch	Chargée de mission
PINEL	Claire	Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards	Chef de projet
PLAGNOL	Sandrine	Service Montagne Maison de la Région des Hautes Alpes	Chargée de Mission Montagne et Massif Alpin
PLANCHE	Fanny	Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure	Chargée mission tourisme
POUPARD	Laurent	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise	Vice président Tourisme
PREVOT	Fred	Communauté de communes Champsaur Valgaudemar	Responsable APN
PRIVAT	Julie	Communauté de communes du Pays des Écrins	Chef de projet Espace valléen
RAFFORT	Solène	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise	Coordinatrice cellule tourisme
REVOUX	Josette	Communauté de communes Buëch Dévoluy	Élue et membre du conseil d'administration de l'office du tourisme
RICHARD	Éric	Parc naturel régional des Baronnies Provençales	Vice président, délégué au tourisme
RICOU	Patrick	Office de tourisme Champsaur Valgaudemar	Président
ROCHEBLAVE	Mathieu	Parc naturel régional du Vercors	Responsable du pôle "Tourisme et accueil des publics"

ROLLOIS	Anne-Claire	Pays Vallées d'Azur Mercantour	Chef de projet Espace Valléen
SCHINDLER	Rosemonde	Office du tourisme Sources du lac d'Annecy	Présidente
SUIFFET	Hélène	Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise	Chargée de projet Transport et mobilité
TANKAM	Anais	Provence Alpes Agglomération	Adjointe au chef de service Ingénierie
TARASCONI	Karine	Office de Tourisme Les Hautes Terres de Provence	Chargée de mission
TIBERGHIEN	Benoit	Parc naturel régional du Massif des Bauges	Chargé de mission accueil du public - randonnée - relations OT
VASSALLO	Jean-Pierre	Commune de Tende/Communauté d'agglomération de la Riviera Française	Maire/Vice-Président coopération transfrontalière
VAUTRIN	Emilie	OT Hautes Terres Provence / CCSB	Chargée de mission
VIOUJAS	Colette	Préfecture des Hautes Alpes	Direction des politiques publiques

Liste des excusés

Nom	Prénom	Structure	Fonction
AMBLARD	Nicolas	Parc naturel régional du Luberon	Conseiller en mobilité
BERGER	André	PNR Luberon Lure	Vice-président et président de Vélo loisirs Provence Elu référent de l'espace valléen
BOUCHIE	Thierry	Communauté de Communes du Briançonnais	Vice-président en charge du développement du territoire des relations transfrontalières des politiques contractuelles et de la communication
BREMOND	Max	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Président
COSTE	Alain	Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance	Maire des Omergues - Elu au tourisme
DIDIER	Roger	Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance	Président et maire de Gap
DUNOYER	Christophe	Montagne Sensation	GHM
DUPENLOUP	Jacqueline	Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards	Maire de la commune de Saint-Alban-des-Villards
DURANCEAU	Damien	Communauté de communes Sisteronais Buëch	4e Vice Président - Chargé du tourisme
DUROCHA	Nicolas		Directeurde l'Office du tourisme

ENGRAND	Christophe	PNR Chartreuse	Vice-Président en charge du tourisme
ESCARON	Dominique	PNR Chartreuse	Président
ESTROSI	Christian	Métropole Nice Côte d'Azur	Président
EVRARD	Nicolas	Communauté de Communes Chamonix-Mont-Blanc	Vice-Président
FATELA	Artur	PNR Chartreuse	Directeur
FAVRE	Emily	Communauté de communes Jabron Lure Vancon Durance	Directrice
FOURNIER	Eric	Communauté de Communes Chamonix-Mont-Blanc	Président
GIACCONE	Florence	Commune Le Dévoluy	Responsable Tourisme et Sport
GIRAUD	Joël		Député des Hautes Alpes
GREFFEUILLE	Laurent	Région Sud	Chef du Service Attractivité et Tourisme
JAUSSAUD	Catherine	Communauté de communes Champsaur Valgaudemar	Directrice générale des services
KRAEMER	Michaël	Parc naturel régional du Vercors	Vice-président chargé de l'économie touristique et de la promotion globale du territoire
LACQUEMENT	Charles	Parc naturel régional des Baronnies Provençales	Chargé de mission tourisme durable et activités de pleine nature
LUIGI	Marion	Syndicat mixte des Stations de Gréolières et de l'Audibergue	Directrice
MARCHE	Charline	CC Oisans	Chargée de mission
MARIGNANE	Gérard	Parc du Verdon	Elu
MOREAU	René	Communauté de communes Buëch Dévoluy	Vice Président en charge du Tourisme
MORHET-RICHAUD	Patricia		Sénatrice des Hautes Alpes
MOTTE	Pierre Yves	Communauté de communes Champsaur Valgaudemar	Conseiller communautaire
NAHUM	Nathalie	Communauté de communes dela Matheysine	Directrice
NICOLS	Camille	Métropole Nice Côte d'Azur	Adjointe au Directeur - Chef du service développement rural
OLIVERIO	Yoann	Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance	Guide conférencier
RAVANEL	Laëtitia	Communauté de Communes Chamonix-Mont-Blanc	Chef de projet EV

REY	Delphine	Communauté de Communes Chamonix-Mont-Blanc	Chargée de projet Développement Durable - Tourisme
SUBIAS	Jérémie	Provence Alpes Agglomération	Chargé de mission Tourisme
TARASCONI	Karine	Office de Tourisme Les Hautes Terres de Provence	Chargée de mission
WENDLING	Armelle	Oisans Tourisme	Directrice adjointe